qui appartient à la Hollande ou à ses habitants : *Les* HOLLANDAIS ; *la population* HOLLANDAISE.

— Superst. *Le Hollandais* ou le *Voltigeur hollandais*, Vaisseau fantastique qui apparaît, dit-on, par les temps les plus affreux, dans les parages du cap de Bonne-Espérance, et qui est une sorte de navire Juif errant.

— Chim. *Liqueur des Hollandais*, Liquide que l'on produit en faisant réagir le chlore sur l'hydrogène bicarboné.

— s. m. Linguist. Dialecte néerlandais parlé en Hollande.

— s. f. Techn. Nom d'une machine d'épuisement.

— Loc. adv. *A la hollandaise*, A la manière des Hollandais ; selon la mode, la coutume de la Hollande : *Morue* À LA HOLLANDAISE.

— **Encycl.** B.-arts. *Ecole hollandaise*. V. HOLLANDE (beaux-arts en).

HOLLANDE s. m. (o-lan-de ; *h* asp.). Comm. Nom que l'on donne quelquefois à un fromage rouge, en forme de boule, qu'on appelle plus communément FROMAGE DE HOLLANDE : *Du* HOLLANDE *frais*.

— s. f. Porcelaine qui se fabrique en Hollande : *Un service de* HOLLANDE. ‖ Toile fine, très-serrée, qui se fabrique en Hollande. On dit aussi TOILE DE HOLLANDE. ‖ *Demi-hollande*, Toile de Hollande de qualité inférieure.

— Agric. Variété de pomme de terre jaune.

— Hortic. Espèce de groseille. ‖ *Passe-hollande*, autre espèce de groseille.

— **Encycl.** Le Fromage de *Hollande* comprend quatre espèces : le fromage de lait doux (*soetemelkskaas*), ou fromage plat ; le fromage vert du Texel (*grœne kaas*) ; le fromage d'Edam, qui se fabrique dans la West-Frise ; le fromage de Cumin (*kumterkaas*, ou *kominkaas*), dit aussi *leydeskaas* ou fromage de Leyde. C'est un gros fromage qui se distingue en deux variétés, le vert et le blanc. On donne, en outre, le nom de *fromages de Hollande* à ceux qui se fabriquent à Dantzig, et dans plusieurs autres villes allemandes. Dans le Cantal, on produit des fromages qui portent le même nom, mais qui sont d'une infériorité notoire, due aux mauvais procédés de fabrication.

Voici comment se fait le véritable fromage de *Hollande*. Aussitôt trait, le lait est filtré et versé dans un baquet. 24 litres environ peuvent produire un fromage de 3 à 4 livres. On ajoute au lait une cuillerée à bouche de bonne présure, on couvre le baquet d'un linge, et au bout d'une heure environ, le lait est caillé. A l'aide d'une assiette plate ordinaire, on divise le caillé, on l'enlève sur l'assiette, en inclinant celle-ci, et on le laisse retomber dans le baquet de façon qu'il se divise en grumeaux de la grosseur d'un pois. On verse lentement de l'eau bouillante dans le baquet, et on agite le caillé avec l'assiette, pour favoriser l'action de l'eau sur toutes les parties. « Quand le caillé, dit Joigneaux, se réunit et commence à former corps, on cesse de verser l'eau bouillante, et on frappe avec le plat de la main contre les parois intérieures du baquet, pour que la pâte n'y adhère point. Au bout de quelques minutes, le caillé se dépose, et le petit-lait mêlé de crème surnage. Dès que le dépôt est achevé, on enlève avec l'assiette le petit-lait surnageant, avec la précaution de ne pas prendre de grumeaux, et on suspend le décantage dès que l'on approche la pâte de très-près. On fait chauffer le petit-lait enlevé, jusqu'à ce qu'il bouille, puis on le reverse doucement dans le baquet. On remue de nouveau avec l'assiette, et, une fois le mélange opéré, on frappe les douves avec la main, pour précipiter le dépôt du caillé troublé. Aussitôt ce dépôt reformé, on retire, comme précédemment, une partie du petit-lait qui surnage, on le chauffe, mais sans le pousser jusqu'à l'ébullition. On le reverse encore dans le baquet, et l'on remue avec l'assiette, afin d'achever la cuisson du fromage. Cette cuisson est arrivée à point, lorsqu'en pressant le caillé dans la main, il forme bien la pâte. Tout ceci est plus long à décrire avec la plume, qu'à manipuler dans une laiterie. La pâte cuite, on prend, après cela, un baquet vide dans lequel on place un moule à fromage en bois, troué çà et là, et de la forme de nos anciens gobelets à pied. On recouvre le baquet d'un tamis de crin, et l'on verse dans ce tamis la pâte de fromage, que l'on presse de son mieux pour bien l'égoutter. Le petit-lait qui s'en échappe tombe dans le baquet, mouille le moule que l'on y a mis, et communique le goût de fromage au bois du moule en question. Cela fait, on enlève le tamis avec la pâte qu'il contient, et l'on verse cette pâte dans le baquet vide qui a servi à faire cailler le lait. Là, sans perdre de temps, on reprend cette pâte, on la broie et on la presse dans un moule, pour compléter l'égouttement. Ceci fait, on retire le fromage du moule en question, et l'on en bourre celui qui se trouvait tout à l'heure sous le tamis, en pressant fortement avec les mains, pour obliger la pâte à rendre par les trous ce qu'elle peut contenir encore de petit-lait. Les eaux qui sortent du fromage ainsi malaxé et pressé contiennent de la crème, qui monte au-dessus du petit-lait. On l'enlève et on la mêle au lait destiné à être battu pour la fabrication du beurre. Quand le fromage a été fortement pressé dans son moule définitif, on l'enlève et on le replace dans le même moule, mais du côté opposé, afin de régulariser les formes, en le pressant de nouveau. La pression achevée, on l'ôte encore, afin de déboucher les trous du moule que la pâte a obstrués, et on le remet dans sa première position. Puis on le recouvre d'une rondelle en bois, d'un diamètre un peu inférieur à celui de l'orifice du moule, et l'on charge cette rondelle ou couvercle d'un poids de 1 kilogr. Durant une demi-journée, on retourne le fromage toutes les heures, afin de remettre le dessous dessus, et *vice versa ;* après quoi, on le laisse passer la nuit dans la forme. Le lendemain, on charge le fromage d'un poids de 2 kilogr., et, au bout de quelques heures, on le plonge dans de l'eau assez salée pour qu'un œuf frais n'aille pas au fond du vase. On laisse ce fromage dans ce bain pendant vingt ou vingt-quatre heures, et, en le retirant, on l'essuie avec un linge passé à l'eau tiède salée, et préalablement tordu. On renouvelle cette opération avec le linge deux fois par jour, matin et soir, pendant une semaine. Ensuite on se borne à essuyer le fromage tous les matins, avec une serviette sèche, afin d'empêcher la moisissure. Au bout de six semaines, le fromage d'Edam est bon à manger. »

Depuis le commencement du XIXe siècle, les Français se sont mis à fabriquer aussi des fromages de *Hollande* ; ceux de Varaville, de Pont-l'Evêque, de Livarot, de Neuilly, etc., ont la plus grande analogie avec les fromages des Pays-Bas. Desmarets, qui avait étudié les procédés hollandais, et qui a publié en 1768 le résultat de ses observations, a mis notre industrie en mesure de rivaliser avec l'industrie étrangère.

Le commerce du fromage de *Hollande* se fait principalement à Rotterdam et à Amsterdam. Ce fromage est le meilleur de tous pour le service de la marine. On en évalue l'exportation à 5 ou 6 millions de francs par année. Les fromages de *Hollande* ont le plus souvent la forme d'une boule aplatie des deux côtés ; mais on en rencontre aussi d'entièrement ronds, comme les fromages dits *tête de mort*, et d'autres d'une forme plate, comme celle du parmesan. Le commerce en connaît deux espèces principales, les uns à peau blanche, les autres à peau rouge. Les premiers, qui sont les plus gros, ne pèsent pas moins de 7 à 10 kilogr., ou même davantage. Les rouges varient entre 2 et 5 kilogr. Les premiers sont gras et mous ; les rouges doivent être fermes et avoir la chair jaune.

HOLLANDE (COMTÉ DE), ancien Etat souverain des Pays-Bas, comprenant à peu près le territoire qui forme actuellement les deux provinces de Hollande méridionale et Hollande septentrionale.

HOLLANDE ou **NÉERLANDE** (ROYAUME DE), appelé aussi *royaume des Pays-Bas*, un des Etats du N.-O. de l'Europe, comprenant les Pays-Bas proprement dits, et le grand-duché de Luxembourg, qui a une administration particulière. Le royaume de Hollande est borné au N. et à l'O. par la mer du Nord, à l'E. par les provinces prussiennes de Hanovre et de Westphalie, au S.-E. par la Prusse rhénane, et au S. par la Belgique. Sa superficie est d'environ 35,614 kilom. carrés, et sa population s'élève à 3,592,412 hab., dont 1,801,415 du sexe masculin.

— *Population. Aspect général.* « Je ne connais pas, dit M. Marmier, un pays plus durement, plus injustement traité dans les descriptions de voyage que la Hollande. Un grand nombre d'étrangers la visitent cependant chaque année, et pourraient apprendre à la connaître telle qu'elle est réellement ; mais les uns arrivent là comme par acquit de conscience, pour traverser La Haye, jeter un coup d'œil sur Amsterdam, inscrire leur nom dans la cabane de Pierre le Grand et repartir. D'autres y viennent avec des idées faites, un point de vue arrêté d'avance. Que d'épigrammes en vers et en prose n'a-t-on pas faites sur l'avarice et la sécheresse de cœur des Hollandais ! Combien de charmantes facéties sur leur habitude de fumer et sur le lavage quotidien des rues et des maisons ! Je comprends que Voltaire, irrité de ses relations avec les libraires d'Amsterdam, ait prononcé, en quittant la Hollande, sa méchante boutade : « Adieu, canaux, canards, canaille ; » mais que les Anglais et les Allemands, dont les habitudes ont tant de rapport avec celles des Hollandais, se soient avisés aussi de railler cette honnête nation, c'est à quoi l'on ne devait pas s'attendre. Vous entrez dans une ville, et vous ne voyez point de curieux dans les rues, point de gens affairés qui courent çà et là et se heurtent sur les trottoirs, point de fenêtres qui s'ouvrent à l'arrivée de la diligence. La plupart des maisons sont gardées par une chaîne en fer qui s'étend tout le long de la façade, et arrête les passants à trois pieds de distance. Les portes, vernies et armées d'un magnifique marteau en cuivre, sont hermétiquement fermées, et les fenêtres voilées à l'intérieur par une pièce de toile blanche qui en occupe toute la largeur. On dirait des demeures désertes. Le Hollandais est de sa nature réservé et taciturne. Il aime son travail, ses affaires, l'intérieur de sa maison, la vie de famille. La visite d'un étranger dérange nécessairement la régularité systématique de ses habitudes, et apporte de la surprise, du trouble. Avant de l'introduire dans son cercle domestique, le Hollandais veut voir son hôte en particulier ; il est froid et contenu avec lui ; puis une fois qu'il le connaît et l'apprécie, il l'accueille avec abandon et cordialité... Ajoutons à ceci que tous les calculs d'économie si chers aux Hollandais sont mis de côté dès qu'il s'agit d'une question d'utilité publique. Je ne crois pas qu'il y ait dans aucun pays autant d'établissements de bienfaisance, de maisons de refuge pour les pauvres et les orphelins, et d'écoles gratuites, qu'il y en a en Hollande ; et tous ces établissements ont été fondés et sont entretenus par les particuliers. » La population, sauf environ 7,000 juifs et un grand nombre d'étrangers que le commerce a fait établir en Hollande, est tout entière composée d'éléments germaniques : Hollandais, Flamands, Allemands et Frisons. Mais la race hollandaise domine. Elle habite surtout les deux provinces auxquelles elle a donné son nom et celle d'Utrecht. La race flamande habite surtout le Brabant et le S. de la Zélande, où le dialecte flamand se maintient toujours à côté du hollandais. Les Frisons, au nombre d'environ 200,000, sont fixés dans les régions littorales du Nord, entre le Zuyderzée et le Dollart, et y ont conservé un dialecte et des mœurs à part. Les Allemands se trouvent surtout sur les confins des provinces de Gueldre et d'Over-Yssel. Le Hollandais proprement dit se rapproche beaucoup par son caractère de l'Allemand du Nord ; mais il est plus sérieux, moins familier avec les belles manières, et du reste d'une activité et d'une circonspection extraordinaires, ainsi que d'une persévérance que rien ne peut lasser. Il pousse jusqu'à l'exagération la pureté de ses mœurs, aussi bien que son amour pour tout ce qui est propre, gracieux, mignon et ornementé. On connaît sa passion pour l'art du jardinage et le progrès qu'il a fait faire à la culture des tulipes. La population appartient en majeure partie à l'Eglise réformée. Les luthériens, les arminiens, les mennonites, les frères moraves et les adhérents d'autres sectes religieuses ne dépassent pas à eux tous le chiffre de 9,000 âmes.

En Hollande, le sol tout entier est une conquête de l'homme. « La nature, dit un poëte hollandais, n'a rien fait pour nous ; elle nous a refusé ses dons. Tout ce que l'on voit dans notre pays est l'œuvre du travail, du zèle et de l'industrie. » Ce qui manifeste clairement la patiente industrie et l'opiniâtreté du labeur des Hollandais, c'est que les maisons sont bâties sur pilotis et les digues construites en granit, et cependant on ne trouve dans toute la contrée ni bois ni pierre. Depuis des siècles, les Hollandais font à la mer une guerre incessante, et ce n'est qu'au prix d'une lutte acharnée qu'ils l'empêchent d'ensevelir une partie de leur territoire. « Rien de plus merveilleux, écrit M. Du Pays, que de voir ce que le Hollandais a fait de cet élément vaincu : Océan, il le limite, il lui impose d'infranchissables barrières ; mer intérieure, lacs innombrables, il les chasse et leur substitue de verdoyantes prairies. De cet ennemi redoutable, il se fait au besoin un défenseur : si les armées étrangères envahissent son territoire, il ouvre ses digues, il déchaîne les fleuves et la mer, et se met à l'abri derrière l'inondation. Sous forme de canaux, cet élément assoupli sert de grandes routes de communication qui rayonnent dans tous les sens ; dans l'intérieur des villes il sert de rues. Aussi la Hollande est-elle, à cause de ses canaux, le pays du monde où l'on entend le moins de bruit. Après avoir, d'un côté, chassé, refoulé l'eau, le Hollandais se plaît, de l'autre, à la répandre partout, à la guider à travers des milliers de tranchées, de fossés ; il en fait les clôtures de ses champs, de ses prairies, les barrières qui gardent ses troupeaux, sans qu'on ait besoin de chiens ni de bergers. Ce réseau de canaux de toutes grandeurs qui couvre le pays, l'absence de forêts, et, d'une autre part, l'uniforme horizontalité de ses champs de verdure infinis, animés par deux cent mille têtes de bétail, contribuent à donner à la Hollande une physionomie qu'on ne trouve point ailleurs. » Une chose qui étonne beaucoup le voyageur, c'est le grand nombre de moulins qu'il remarque à chaque pas en Hollande, et qui servent à toutes sortes d'usages : à presser des graines oléagineuses, à battre le chanvre, à scier le bois, à broyer le sable, etc. Plusieurs lacs ont été convertis en polders cultivés, à l'aide de moulins seulement. « Il n'y a pas, dit un voyageur, un souffle de vent qui passe sur la Hollande, sans payer tribut à l'industrie, sans rencontrer des milliers d'ailes de moulins à mettre en mouvement. »

— *Constitution du sol.* Une partie de la Hollande est située fort au-dessous du niveau de la mer et des rivières. Quelques géologues pensent que cela provient d'un lent affaissement du sol. « La surface de la Hollande se partage, dit M. Du Pays, entre les hautes dunes qui bordent la mer et déploient çà et là, dans l'intérieur, leurs formes arrondies et changeantes ; les bruyères sablonneuses et les maigres herbages du Brabant septentrional, de la Gueldre, de la province de Groningue ; les landes de la Drenthe ; les alluvions quelquefois sablonneuses, mais le plus souvent argileuses, qui longent le cours actuel des rivières ou occupent leurs anciens lits ; les fertiles dépôts de vase marine, constituant les îles situées à l'extrême embouchure de la Meuse et de l'Escaut, et bordant les rivages du Zuyderzée, les côtes intérieures du Texel et du collier d'îles qui couvre les limites septentrionales de cette petite mer ; enfin les basses tourbières qui fournissent la tourbe noire et dure, le combustible favori de la Hollande, et les tourbières élevées d'où l'on extrait la tourbe brune et légère de la Frise. Il faut encore signaler comme une des plus étranges curiosités la présence, sur ce sol d'alluvion, d'énormes blocs de granit et de gneiss. Ces blocs erratiques, provenant de la Norvége, ont été probablement charriés sur des radeaux de glace, à une époque où la mer couvrait les Pays-Bas. » La chaîne des dunes couvre dans toute leur étendue les côtes de la Hollande septentrionale et méridionale. Ces dunes sont d'une largeur inégale et d'une hauteur très-variable. Les Hollandais distinguent : les dunes extérieures, c'est-à-dire celles qui touchent à la mer ; les dunes du milieu, les plus larges et les plus élevées, et les dunes intérieures. On a cherché à les fixer en y plantant différents végétaux qui réussissent dans le sable. Quelques bouquets de sapins rompent seuls l'uniformité des plaines de la Hollande, où alternent les bruyères et les pâturages. Les îles de la Zélande, endiguées de toutes parts, occupent les embouchures de la Meuse et de l'Escaut. La Hollande méridionale est couverte de flaques d'eau et coupée de fossés et de canaux. Dans la Hollande septentrionale, où se retrouvent les mêmes détails topographiques, on remarque d'immenses pâturages, des vergers et des jardins. La province d'Utrecht, plus élevée et moins marécageuse que le reste de la Hollande, est en partie couverte de pâturages, très-fertile sur les rives du Leck, mais aride et inculte dans le voisinage de la Gueldre. Cette dernière province offre un sol plat et marécageux du côté de l'E., couvert de landes du côté de Nimègue et de Zupthen, fertile et riche en pâturages presque partout. La province d'Over-Yssel est un pays généralement marécageux et malsain, couvert de bruyères, de tourbières et de pâturages. Quant à la Drenthe, vaste plaine plus élevée que les provinces limitrophes, c'est une contrée d'une monotonie désolante, où l'on ne rencontre que des bruyères, des marais, des étangs et des tourbières. La Frise est tellement basse qu'elle est inondée tous les ans en automne. La province de Groningue, située tout à fait au N., présente dans sa partie S.-E. les vastes marais de Boursange.

Terminons ce rapide aperçu sur la topographie générale de la Hollande, par quelques renseignements sur les digues et les polders. Les dunes opposent sur le littoral une résistance énergique à l'invasion des flots, mais elles n'existent pas partout, et sur les points où elles font défaut, les Hollandais ont construit des digues puissantes, qui étonnent par leur force et leur hauteur. Nous signalerons surtout celles de West-Kappel, dans l'île de Walcheren, et celle du Helder. On a dû élever aussi, le long des bords des rivières, des digues qui ont coûté des sommes énormes, et dont l'entretien est des plus dispendieux (plus de 5 millions par an). Les digues de mer descendent quelquefois à 200 mèt. de profondeur. D'énormes blocs granitiques en protégent la base. Ces digues sont tantôt de hautes murailles construites en talus tantôt de fortes palissades en poutres carrées, liées entre elles ; parfois elles sont seulement formées de fascines couvertes de terre. Sur certains points, les digues sont protégées par un entrelacement de branches de saule, travaillées comme l'osier, et qu'on renouvelle tous les trois ou quatre ans. Un corps spécial d'ingénieurs est préposé à la surveillance des eaux, des digues, des écluses, des chaussées. En hiver, saison où les assauts de la mer sont le plus redoutables, ces ingénieurs sont postés dans le voisinage des endroits menacés. Des hommes sont de garde nuit et jour, et si les digues sont ébranlées sur quelque point, des ouvriers, désignés d'avance dans les contrées voisines, accourent et se hâtent de consolider ou de réparer les dégâts.

« Pour combattre l'influence du séjour permanent de l'eau sur la surface d'un pays, dit encore M. Du Pays, aucun peuple du monde n'a tant fait jusqu'ici, n'a déployé plus de courage, de persévérance, et dépensé plus d'argent que les Hollandais. Leurs travaux ont encore une particularité remarquable. Dans d'autres contrées, le desséchement d'un lac ne nécessite qu'une opération d'une durée et d'une dépense limitées ; c'est une chose faite une fois pour toutes. On ouvre une tranchée pour donner issue à l'eau, et désormais, les sources et les pluies s'écoulent des terrains desséchés, par la seule loi de la gravitation. Dans les Pays-Bas, au contraire, la difficulté n'est plus d'ouvrir une issue à l'eau, mais de lui fermer toute entrée et de pomper l'eau de pluie et de source, par des machines qui ne cessent guère de fonctionner. On estime que les travaux hydrauliques, qui ont été successivement exécutés entre le Dollart et l'Escaut, ont dû coûter la somme énorme de 7,500,000,000 de francs. Le desséchement d'un lac ou marais et sa transformation en polder (on appelle *polders* de vastes enclos de terrain naturellement bas, d'anciens lacs, de marais ou de tourbières exploitées, et qui sont entourés de digues, et desséchés artificiellement) s'exécute ordinairement de deux manières. Les particuliers, après avoir obtenu du gouvernement la concession des terrains ou les avoir achetés, s'organisent en compagnie. On entoure le *plas* ou le marais d'une double digue et d'un canal d'écoulement ; on construit des moulins, on dessèche le nouveau polder, que les entrepreneurs se partagent entre eux ou revendent à d'autres personnes. Les propriétaires nomment ensuite un *dykgraaf*, qui préside un comité de direction chargé d'entretenir en bon état, à frais communs, les digues, les moulins et les écluses. Mais lorsque l'entreprise est trop considérable ou le profit douteux, comme pour le Zuidplas et la mer de Harlem, le gouvernement se charge de l'entreprise. Il élève les digues, dessèche le polder à ses frais et le revend ensuite, à la charge par les acquéreurs d'entretenir les digues et les machines. Presque toujours les nouvelles terres sont exemptes d'impôts durant vingt années, et on accorde encore, en certains cas, d'autres priviléges. Ces terres sont généralement très-fertiles. Quelquefois les polders sont de nouveau inondés pendant l'hiver ; mais si ce n'est pas de l'eau salée, ces inondations contribuent plutôt à leur fertilité. »

—*Hydrographie. Fleuves, canaux, lacs, côtes.* Trois cours d'eau très-considérables et grossis par un grand nombre d'affluents traversent la Hollande ; ce sont : le Rhin, l'Escaut et la Meuse. Plusieurs canaux relient ces fleuves entre eux, et leurs eaux ont bouleversé bien des fois le sol mouvant des parties basses de la Hollande. Peu après son entrée en Hollande, le Rhin se partage en deux bras : le Waal et le Rhin inférieur. Le bras droit ou Rhin inférieur, avant d'atteindre Arnheim, détache une branche, le canal de Drusus, qui rejoint l'Yssel à Doesburg et gagne avec cette rivière le Zuyderzée. Près de Wyk-by-Duarsted, le bras droit se partage en deux branches : la première, qui est la continuation du courant principal, dans la direction de l'O., prend le nom de Leck et se joint à la Meuse à Krimpen ; la seconde branche, aujourd'hui beaucoup moins considérable qu'autrefois, s'appelle le Rhin courbé ; elle se dirige au N.-O. et atteint bientôt Utrecht, où elle se bifurque. Le bras gauche du Rhin, ou Waal, passe à Nimègue, traverse un pays plat formé d'alluvions, se réunit à la Meuse et se perd dans le Biesboch. La Meuse se divise également en plusieurs bras, et forme, sur le territoire hollandais, un inextricable chaos d'îles et de canaux. Aucun pays au monde, on peut le dire, n'est sillonné d'autant de canaux que la Hollande. Ces canaux sont généralement navigables pour des bâtiments d'un fort tonnage. Ce sont, en quelque sorte, les seules routes des provinces septentrionales. Au lieu de diligences, il part tous les jours des grandes villes plusieurs bateaux tirés par des chevaux et parcourant 10 kilom. à l'heure. Parmi ces canaux, nous signalerons : le canal du Nord, grâce auquel les plus gros navires arrivent jusque dans le port d'Amsterdam ; le Winschotten, que l'Aa met en communication avec le Dollart ; le Damsterdiep, qui réunit Groningue à Delfzyl et débouche dans le Dollart ; le Harlingue, qui joint Groningue à Harlingue ; le Dokk-Mer-Diep, qui part de Dokkum et s'écoule dans le Laauwersée ; le Nieuwersluis, réunissant Utrecht et Amsterdam ; le Williems-Waart, qui fait communiquer Bois-le-Duc avec Maestricht ; le canal de Wiaren, qui joint le Leck au Vieux Rhin ; le canal de Rotterdam, qui unit cette ville à Amsterdam et passe par Delft, Leyde et Harlem ; le canal de Kartwyke, qui conduit les eaux du Rhin jusqu'à la mer. La Hollande possède un grand nombre de lacs. Les principaux sont : dans la province de Groningue, le Opweerder, le Leckster, le Hoeks, le Zuidlaarder, le Schild ; dans la province de Frise, le Bergumer, le Sneerker, le Tjeuke, le Heeger. Tous ces lacs sont très-poissonneux.

Les côtes de la Hollande, baignées par la mer du Nord, sont, comme nous l'avons dit plus haut, sablonneuses et très-basses ; aussi, malgré les gigantesques travaux d'endiguement qu'on y a exécutés, sont-elles souvent ravagées par les débordements de la mer. Suivant Beyer, entre les années 516 et 1825, 190 inondations se sont produites dans les Pays-Bas, sans compter un grand nombre d'inondations moins désastreuses. La Frise et Groningue sont, de toutes les Provinces-Unies, celles qui ont eu le plus à souffrir. Parmi ces inondations, on cite celle qui ravagea la Frise en 1230 (près de 100,000 personnes furent noyées) ; celle de 1277, qui engloutit l'étendue de terrain qui forme aujourd'hui le golfe de Dollart ; celle de 1287, qui forma le Zuyderzée et submergea 80,000 personnes, etc., etc. Les causes de ces désastres sont les vents violents du N.-O. qui, lorsqu'ils soufflent avec force et durent longtemps, poussent les eaux de la mer dans les embouchures du Rhin et de la Meuse et dans leurs nombreux embranchements. La marée, prodigieusement enflée, refoule alors la rivière à une grande hauteur, et rompt ou déborde toutes les digues.

On divise généralement en deux groupes les îles situées sur les côtes de la Hollande. Le groupe méridional comprend les îles formées par les divers bras de la Meuse et de l'Escaut, et dont les principales sont : Kadzand, Nord et Sud-Beveland, Walcheren, Tholen, Schouwen, Over-Flakee, Vorn et Beyerland. Le groupe septentrional comprend les îles rangées à l'entrée du Zuyderzée et le long des côtes de la Frise. Nous mentionnerons parmi ces dernières : Wieringen, Texel, Vieland, Terschelling et Amelland.

— *Climat.* « Le climat de la Hollande, écrit M. Du Pays, n'est pas aussi rigoureux qu'on serait disposé à le penser ; il est humide et inconstant. La chaleur moyenne de toute l'année est de 9°,44 ; l'état moyen du thermomètre en hiver est de 2°,22 et en été de 16°,67. Le plus grand froid éprouvé dans ce siècle a été de 11°,11 au-dessous de zéro ; la plus grande chaleur, 35°,56. L'hiver est rarement aussi rigoureux que dans le nord de l'Allemagne. Sur les côtes, l'humidité de l'air rend les brouillards fréquents. En moyenne, il pleut trois jours par semaine, et la plus grande quantité de pluie tombe dans l'été et dans l'automne. La plus grande quantité de pluie annuelle ne dépasse pas 29 centimètres. »

— *Productions.* Bien que l'agriculture ait fait de très-grands progrès en Hollande et qu'elle y soit aujourd'hui très-avancée, les produits du sol ne suffisent pas à la consommation locale. Les provinces de Zélande et de Groningue sont celles où les produits du sol sont les plus abondants et les plus variés. Le froment vient très-bien en Zélande, dans la Hollande méridionale et le Limbourg. On cultive surtout le seigle en Groningue, dans la Zélande, le Brabant septentrional, le Limbourg et la Gueldre. La Zélande et les dunes produisent des pommes de terre en quantité. La culture du colza donne de bons résultats en Groningue et dans la Hollande méridionale, et celle du tabac en Gueldre et dans la province d'Utrecht. Le lin et le chanvre prospèrent dans la Hollande méridionale. La culture des fleurs et des légumes est portée à une grande perfection dans les deux Hollandes et dans la province d'Utrecht. La superficie de la terre labourable est évaluée à 680,000 hectares. La valeur des productions agricoles a varié dans ces dernières années de 200 à 350 millions de francs. La superficie des prairies et cultures de plantes fourragères est d'environ 1,300,000 hectares. A la fin de l'année 1865, on comptait en Hollande, d'après une statistique officielle : 242,528 chevaux ; 1,286,954 bœufs et vaches ; 855,829 moutons ; 114,389 boucs et chèvres ; 270,587 porcs et environ 3,000 ânes et mulets. La production annuelle du fromage est de 25 millions de kilogrammes. On évalue à 60 millions de francs la production annuelle du beurre.

— *Industrie, commerce, navigation.* Amsterdam, Harlem, Rotterdam, Leyde, Dordrecht, La Haye, Utrecht, Tilbourg, Maestricht et Roermond sont les principaux centres industriels de la Hollande. On y compte plus de 700 fabriques mues par la vapeur. Les principales industries se rapportent à la construction des navires et au commerce avec les colonies. On y compte 600 à 700 chantiers et de nombreux moulins à scier le bois. Les briqueteries, les tuileries, les poteries, les distilleries de genièvre, les fabriques de tabac, de cigares, de papier, les raffineries de sucre, l'orfévrerie, la fabrication des draps, de lainages et de couvertures de laine sont les autres branches d'industrie les plus importantes de la Hollande. Quant à la pêche, elle a été de tout temps pour les Pays-Bas une source de richesse, notamment la pêche, la préparation et l'expédition du hareng. La seule pêche du hareng rapporte environ 2 millions de francs.

Bien que le commerce hollandais ait beaucoup perdu depuis le XVIe et le XVIIe siècle, il est encore très-considérable, car il s'élève annuellement (importations, exportations et transit réunis) au chiffre de 2 milliards de francs. La France participe pour 13 millions à l'importation et 14 millions à l'exportation. Les principaux articles d'exportation sont les fromages, les toiles, les poissons salés et fumés, le bétail. L'importation a principalement pour objet les céréales, le sucre, le café, le coton. Le commerce des Pays-Bas se fait aux deux tiers par la voie maritime. En 1868, il est entré dans les ports du royaume 7,741 bâtiments, jaugeant 1,989,814 tonneaux ; et il est sorti des mêmes ports 5,235 navires, jaugeant 1,377,799 tonneaux. Les principaux établissements de crédit et de commerce sont : la banque des Pays-Bas (*Nederlandsche Bank*) ; la caisse d'association (*Associatie Cassa*) ; la société de commerce des Pays-Bas, et la banque nationale créée le 1er avril 1814. La banque nationale émet des billets de 25, 40, 60, 80, 100, 200, 300, 500 et 1,000 florins.

— *Divisions administratives ; gouvernement ; organisation politique, financière, militaire, maritime*, etc. Le royaume des Pays-Bas est divisé en onze provinces, administrées par des gouverneurs et divisées elles-mêmes en districts, lesquels sont subdivisés en cantons ou communes et administrés par des commissaires ou intendants, sous les ordres des gouverneurs. Le nombre actuel des communes est de 1,138. Voici les noms des provinces et ceux de leurs chefs-lieux.

PROVINCES.	CHEFS-LIEUX.
Zélande	Middelbourg.
Hollande méridionale	La Haye.
Hollande septentrionale.	Harlem.
Utrecht	Utrecht.
Gueldre	Arnheim.
Over-Yssel	Zwolle.
Frise	Leeuwarden.
Groningue	Groningue.
Drenthe	Assen.
Brabant septentrional.	Bois-le-Duc.
Limbourg hollandais.	Maestricht.

Le gouvernement des Pays-Bas est une monarchie constitutionnelle, héréditaire pour les deux sexes, dans la famille de Nassau-Orange. L'héritier présomptif porte le titre de prince d'Orange. La constituton du 25 octobre 1848 donne les garanties personnelles suivantes : tous ceux qui se trouvent sur le territoire du royaume, nationaux ou étrangers, ont un droit égal à la protection de leur personne et de leurs biens. Sont citoyens néerlandais les enfants nés de parents néerlandais et les personnes nées dans les Pays-Bas, même de parents étrangers, si elles ont leur domicile dans le royaume. Les nationaux peuvent seuls être nommés aux fonctions publiques. Voici quelques autres principes fondamentaux de la constitution. Liberté de la presse, sauf responsabilité devant la loi pénale. Droit de pétition accordé aux citoyens. Liberté de réunion et d'association, réglée et restreinte par la loi du 22 avril 1855. Liberté et égalité des cultes. Le roi exerce le pouvoir législatif conjointement avec les deux Chambres des états généraux. A lui seul appartient le pouvoir exécutif. Les membres de la première Chambre, au nombre de 39, sont élus par les conseils provinciaux, parmi ceux qui payent les plus fortes contributions directes. Les membres de la seconde Chambre (1 sur 45,000 hab.), dont le nombre actuel est de 72, sont élus dans les 38 circonscriptions électorales par tout Néerlandais domicilié, majeur (22 ans), exerçant tous ses droits civils et politiques, payant, selon les localités, de 20 à 60 florins (42 fr. 40 à 147 fr. 20) de contributions directes. Le nombre des électeurs a été, en 1866, de 86,976. Tout Néerlandais âgé de trente ans accomplis et exerçant ses droits civils et politiques peut être élu membre de la seconde Chambre. La durée du mandat est de neuf ans pour la première et de quatre ans pour la seconde Chambre. Le roi peut dissoudre les Chambres conjointement ou séparément ; il est inviolable et irresponsable. La responsabilité ministérielle a été réglée par la loi du 22 avril 1855. Le roi a la direction supérieure des affaires étrangères, le droit de déclaration de guerre, sauf notification à bref délai aux deux Chambres. Il conclut les traités de paix et de commerce avec les puissances étrangères ; mais toute décision, tout arrêté royal doit porter le contre-seing d'un ministre. Le conseil des ministres est composé des chefs des sept ministères. La guerre, la marine et les travaux publics ont une très-grande part dans le chiffre des dépenses, et, sur la portion afférente aux travaux publics, le double chemin de fer que l'on construit entre Rotterdam et Dordrecht et le canal entre Amsterdam et la mer du Nord doivent être mis au premier rang.

L'état financier des Pays-Bas avait beaucoup souffert par la séparation de la Belgique et les armements extraordinaires de 1830 à 1839 ; mais, depuis 1850, cet état s'est beaucoup amélioré. Cependant le budget de 1870, évalué à 205,005,302 fr. pour les dépenses, et 181,167,956 fr. pour les recettes, se soldait par un déficit de 23,837,346 francs.

Voici quelques renseignements sur l'organisation judiciaire et religieuse du royaume : il y a 1 cour supérieure à La Haye ; 11 cours provinciales ; 34 tribunaux d'arrondissement ; 150 juges cantonaux. Le code pénal français de 1810, modifié par les deux lois de juin 1854, est resté en vigueur dans les Pays-Bas. Les débats sont publics ; il n'y a point de jury. Les juges sont inamovibles, sauf en cas d'inconduite. Les églises réformée et luthérienne-évangélique ont chacune leur synode ; les réformés comptent 1,312 paroisses et 1569 pasteurs ; les luthériens, 60 paroisses et 61 pasteurs. Les catholiques romains, au nombre de 1,229,092, comptent 5 diocèses, 1 archevêché à Utrecht, et des évêchés à Harlem, Bois-le-Duc, Bréda et Roermund, comprenant 923 paroisses. Le clergé catholique se compose de 1,800 ecclésiastiques. On trouve, en outre, en Hollande, environ 63,790 israélites, 5,394 jansénistes, 5,326 remontrants et 400 frères moraves.

L'instruction publique est très-florissante en Hollande. On y compte 3,655 écoles primaires, fréquentées par 204,148 garçons et 135,220 filles ; 62 colléges, lycées ou autres établissements secondaires, fréquentés par 6,568 élèves ; 3 universités, fréquentées par 1,405 étudiants, à Leyde, Utrecht et Groningue ; 6 écoles de médecine ; 1 académie royale à Delft (158 élèves), pour ingénieurs civils et employés dans les colonies ; des écoles militaires à Bréda, à Tampen ; 1 école navale à Medemblick ; 1 école vétérinaire à Utrecht ; 1 école d'agriculture à Groningue, etc., etc. Il existe en Hollande une puissante ligue pour la diffusion de l'instruction, fondée en 1869.

L'armée se décompose ainsi : 1° infanterie, 889 officiers, 41,880 soldats et chasseurs, formant 8 régiments de ligne ; 2° cavalerie, 5 régiments, 171 officiers, 3,992 soldats ; 3° artillerie, 5 régiments et un corps de pontonniers, en tout 400 officiers, 10,339 soldats ; 4° un corps de génie de 1,022 hommes, et dont l'état-major se compose de 93 officiers et de 32 inspecteurs de fortifications. L'armée entière comprend, en principe, 1,727 officiers et 51,233 soldats. Le recrutement se fait par le tirage au sort ; le contingent annuel est de 11,000 hommes ; la durée du service militaire, de cinq ans. Le service militaire est obligatoire pour tous les citoyens néerlandais. L'armée des colonies comprend 1,375 officiers et 29,951 hommes de troupe. Il faut ajouter environ 96,000 gardes civiques et 6,000 francs-tireurs.

La flotte se compose : 1° de navires pour le service intérieur et d'un corps de manœuvre non embarqué ; 2° de bâtiments de transport pour les colonies ; 3° d'escadres dans les Indes orientales et occidentales ; 4° de navires dans d'autres parages, y compris les bâtiments en construction et en réparation. La marine compte 130 navires, dont 59 à vapeur d'une force motrice de 9,250 chevaux, avec 5,779 hommes d'équipage. Le corps des officiers se compose de 1 amiral, 1 lieutenant amiral, 2 vice-amiraux, 4 contre-amiraux, 20 capitaines, 100 capitaines lieutenants, 120 lieutenants de 1re classe, 250 de 2e et 100 cadets de 1re classe.

— *Colonies.* Nous nous bornerons à énumérer ici les principales colonies hollandaises. Les Pays-Bas possèdent en Afrique : Elmina ou Saint-Georges-de-la-Mine et divers petits forts sur la Côte-d'Or, en Guinée ; en Asie et dans l'Océanie : Sumatra, Java, Madoura, une partie des Célèbes et de Bornéo, les archipels de Sumbava et de Timor presque en entier ; l'archipel des Moluques, la terre des Papous, dans la Nouvelle-Guinée ; l'île des Papous et l'îlot de Rion ; en Amérique : les îles Bonaire, Curaçao, Saint-Eustache, une partie de Saint-Martin, l'île de Saba et quelques îlots ; enfin, la colonie de Surinam à la Guyane.

La Hollande entretient des relations diplomatiques avec toutes les nations civilisées du globe, et la plupart des puissances maritimes ont des consuls dans les principaux ports hollandais. La couleur nationale est orange ; le pavillon est bleu, blanc et rouge, ces couleurs étant disposées en bandes horizontales.

— *Voies de communication.* Outre les nombreux canaux qui la sillonnent en tous sens, la Hollande est traversée par plusieurs lignes de chemins de fer, dont les principales sont celles d'Amsterdam à Rotterdam, de Rotterdam à Anvers, d'Aix-la-Chapelle à Maestricht et Landen, etc.

— *Histoire.* Le territoire qui forme aujourd'hui les provinces occidentales de la Hollande était jadis couvert de marais et continuellement envahi, soit par les irruptions de la mer, soit par les débordements de la Meuse et du Rhin. La côte était longée par une ceinture de forêts, dont la plus renommée était celle de Badahuenna, dans laquelle les druides célébraient d'horribles sacrifices. La forêt d'Hercynie, si étendue qu'il fallait neuf jours pour la traverser, couvrait le pays du côté de la Germanie. La forêt des Ardennes, qui s'étendait au midi, séparait le pays de la Gaule celtique. Quand César pénétra dans les Gaules, tout ce territoire était occupé par les Bataves, qui avaient pour voisins, au N. les Frisons, et au S. les Ménapiens. Ces derniers furent soumis par les Romains ; mais le grand conquérant des Gaules ne pénétra pas dans l'intérieur de la Batavie et se contenta d'une soumission apparente. Dans son expédition en Germanie, Drusus s'avança sur le territoire de ce peuple ; mais le joug romain (l'an 12 av. J.-C.) ne tarda pas à peser aux Bataves, qui, profitant des guerres civiles qu'entraîna la mort de Néron, prirent les armes pour se soustraire à la domination des conquérants du monde. Civilis, leur chef, ayant été vaincu par Cerealis, général de Vespasien, et emmené prisonnier à Rome, la révolte s'apaisa et les Bataves restèrent les fidèles alliés des Romains. Le nom même des Bataves disparaît vers la fin du Ve siècle, la population primitive fait place aux tribus franques et frisonnes. Les Frisons luttèrent contre les Francs pendant plusieurs siècles ; mais à la fin, épuisés par les sanglantes défaites que Charles-Martel leur fit essuyer (724-729), les Frisons occidentaux se décidèrent à adopter les institutions franques, et les Frisons orientaux, tout en gardant leurs lois, se soumirent au tribut. Charlemagne acheva d'anéantir la liberté de ces peuples et leur imposa le baptême. Le christianisme ne s'introduisit sur le sol néerlandais que précédé du carnage et de la dévastation. C'est à cette époque que remonte la fondation de l'évêché d'Utrecht. Les Frisons ne renoncèrent cependant pas à l'espoir de reconquérir leur liberté et de conserver leurs dieux nationaux. Plusieurs fois ils détruisirent les églises et les monastères que l'on avait élevés sur leur territoire. La Frise ne fut définitivement convertie, ou plutôt condamnée au christianisme, qu'après la célèbre victoire remportée par Charlemagne sur Witikind. Néanmoins, la tranquillité n'était qu'apparente dans ces pays conquis par la force des armes et amoureux de la liberté. A peine le puissant empereur était-il descendu dans la tombe, que des tentatives de révolte eurent lieu chez les Frisons. En outre, les Danois et les Normands firent de fréquentes irruptions sur leur territoire et le livrèrent plusieurs fois au pillage. Louis le Débonnaire, pour mieux protéger ces provinces du Nord, eut beau donner, en 837, une nouvelle organisation aux comtés et aux évêchés de la Frise, tous ses efforts n'empêchèrent pas les Danois d'envahir et de désoler ce pays pendant

presque tout le cours du IXe siècle. Les pirates normands furent exterminés en 885 par Gérolf, qui fut la tige des comtes de Hollande. Il reçut de Charles le Gros et d'Arnould de Carinthie des biens considérables, qu'il transmit à son fils Thierry Ier, regardé comme le premier comte de Hollande. Cependant ni lui ni son successeur immédiat ne portèrent ce titre. Le premier qui le prit fut Thierry III, en 947. Les comtes hollandais sont souvent en guerre, soit avec les Frisons, soit avec les évêques d'Utrecht, soit même avec les comtes de Lorraine et les empereurs d'Allemagne, dont ils cherchent à secouer le joug. C'est l'époque sanguinaire de la féodalité. « Les seigneurs, dit M. Lothrop-Motley, élèvent des châteaux, mettent le feu à d'autres, joutent aux tournois, enlèvent des bœufs, brûlent des juifs, volent sur les grands chemins, vont à la croisade, tantôt sur les sables de la Syrie, tantôt à travers les marais de la Frise, contre les albigeois, les stedingers et autres hérétiques, se plongent dans le sang et payent leur passage à travers le purgatoire en plaçant dans la main toujours tendue de l'Eglise une large part de leur gain mal acquis. » Parmi les successeurs immédiats de Thierry III, nous signalerons : Thierry V, Florent II, dit le Riche, qui augmenta de la Zélande les possessions que lui avaient léguées ses ancêtres; Florent III, qui accompagna Frédéric Barberousse en terre sainte, et Guillaume II, qui, en 1256, fut nommé empereur d'Allemagne et dota la Hollande d'une foule d'établissements et de travaux d'utilité publique. Ce prince fut massacré par les Frisons, qui s'étaient révoltés, et qu'il était accouru combattre au plus fort de l'hiver.

Cette révolte des Frisons ne fut complètement apaisée que sous le règne de Florent V, en 1287. Ce prince, après avoir terminé la conquête du pays, y fit construire les quatre châteaux forts d'Enigemburg, de Medemblick, de Middelburg et de Neyemburg. Florent, à qui tout semblait présager un règne fécond et glorieux, eut le tort de ne pas assez respecter les prérogatives et les priviléges de la noblesse, qui conspira contre lui, l'enleva et le mit à mort. Pour venger son souverain, le peuple se livra contre les nobles à des persécutions incessantes, et cette époque (1296) marqua la décadence de la noblesse hollandaise. Avec Jean de Hollande, fils de Florent, finit, en 1299, la première ligne des comtes de Hollande. Ce prince eut pour successeur Jean d'Avesnes, son plus proche parent, qui fut la tige de la maison d'Avesnes ou de Hainaut-Hollande, laquelle donna trois comtes à la Hollande : Jean d'Avesnes, dont nous venons de parler; Guillaume III et Guillaume IV, qui périt, en 1345, au siége de Stavaren. Il ne laissa pas d'enfants, et sa sœur Marguerite, femme de Louis de Bavière, empereur d'Allemagne, fut reconnue comtesse de Hollande. Elle abdiqua en faveur de son fils Guillaume V; mais celui-ci ne lui ayant pas payé la pension convenue, elle reprit ses Etats. Deux grands partis, dont les divisions déchirèrent le pays pendant un siècle et demi, se formèrent alors en Hollande. Ces partis, qui soutenaient, l'un Marguerite, l'autre le prince Guillaume, prirent les dénominations de *kabellijaws* (cabillauds) et de *hoeks* (hameçons). Les divisions de ces deux partis subsistèrent après que les motifs qui les avaient fait naître eurent disparu. A la mort de la comtesse, son fils lui succéda; mais il ne tarda pas à donner des signes d'aliénation mentale; l'administration de la Hollande et du Hainaut fut confiée, en 1359, à son frère Albert. A peine celui-ci eut-il en main les rênes de l'Etat, que la guerre civile éclata, avec plus de force que jamais, entre les hoeks et les kabellijaws. La signature de la paix eut lieu en 1360. Mais bientôt le comte Albert s'étant épris d'une violente passion pour Adélaïde de Poelgest, qui tenait par sa famille au parti des kabellijaws, la haine des hoeks se réveilla et le meurtre de la maîtresse d'Albert fut le signal d'une lutte acharnée entre les deux partis. Albert, pour venger l'assassinat de sa maîtresse, condamna au bannissement cinquante-trois nobles, et son fils Guillaume, l'instigateur du meurtre, fut forcé de s'exiler en France, d'où il ne revint que trois ans après, pour succéder à son père sous le nom de Guillaume V. Ce prince mourut en 1417, ne laissant de son mariage avec Marguerite, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qu'une fille, la belle et infortunée Jacqueline de Bavière, épouse du duc Jean de Brabant. Bien que Guillaume eût eu soin de faire reconnaître les droits de sa fille par une assemblée générale des Etats, Jacqueline eut pour compétiteur Jean de Bavière, son oncle, qui sut se gagner l'appui des cabillauds, et cette compétition replongea la Hollande dans les horreurs de la guerre civile. Jean de Bavière mourut en 1424; mais la lutte continua entre les deux partis, et Jacqueline dut, en 1428, reconnaître Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour son héritier. « L'avénement des princes de la maison de Bourgogne, dit M. Du Pays, et leur pouvoir centralisateur changèrent la situation politique du pays. Son histoire se confond alors avec celle de la Belgique. Philippe le Bon réprime l'esprit de liberté; il accorde des priviléges à des corporations, mais il ne concède pas de droits. »

Sous son fils, Charles le Téméraire, les libertés des Pays-Bas n'existaient plus. La maison de Bourgogne, déjà en possession des deux Bourgognes, de la Flandre et de l'Artois, acquit successivement les diverses provinces belges : Namur, en 1421; le Brabant et le Limbourg, le marquisat d'Anvers, en 1430; le Hainaut, la Hollande, la Zélande et la Frise, en 1436, et le Luxembourg en 1442 et 1462. Elle resta en possession des Pays-Bas jusqu'en l'année 1477, où Marie, fille unique de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, épousa l'archiduc Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III; et, par cette alliance célèbre, qui fut cause d'une lutte de deux siècles, ces mêmes provinces passèrent à la maison d'Autriche, qui les conserva pendant trois cent vingt ans. Les possessions que Philippe le Bon avait arrachées aux mains débiles de Jacqueline tombent encore une fois entre celles d'une autre femme, la petite-fille de ce même Philippe, aussi jeune, aussi belle, aussi isolée que Jacqueline de Bavière. Les provinces opprimées profitent des circonstances pour ressaisir, et au delà, leurs droits perdus. Une assemblée est convoquée à Gand. La duchesse Marie accorde (1477) le grand privilége (*groot privilegie*), qui devient la grande charte de la Hollande. A peine cette charte était-elle concédée, qu'il y eut des intrigues secrètes tramées contre elle. Le chancelier Hugonet, le sire d'Humbercourt et Jean van Melle, envoyés à Louis XI et trahis par lui, furent arrêtés à Gand et condamnés par le tribunal des échevins. La sentence fut exécutée le 3 avril 1477. Marie de Bourgogne ayant épousé Maximilien d'Autriche, ce prince reçut de son père l'investiture des fiefs impériaux de Hollande, de Zélande, de Frise, de Gueldre et de Zuphten, et, en 1481, il fut reconnu par les Etats de ces dernières provinces.

La lutte recommença entre les deux partis hollandais; Maximilien prit fait et cause pour les cabillauds, qui, forts de cet appui, accablèrent leurs rivaux. Maximilien ayant appelé à son aide des troupes allemandes commandées par Albert de Saxe, la faction des hoeks fut à jamais anéantie. A partir de la mort de Marguerite de Bourgogne (1482), Maximilien ne gouverna les Etats de sa femme que comme tuteur de son fils Philippe. Plus tard (1493), lors de son avénement à l'empire, il lui abandonna l'administration des Pays-Bas. Du mariage de Philippe avec Jeanne, fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, naquit Charles-Quint, qui réunit ainsi, par droit de naissance, les Pays-Bas à la couronne d'Espagne. Philippe étant mort en 1506, la Hollande fut gouvernée pendant la minorité de Charles par sa tante Marguerite d'Autriche. La puissance de Charles-Quint permit aux villes des Pays-Bas de développer leur commerce et d'étendre leurs relations dans toutes les contrées soumises à sa domination. Les villes maritimes de la Flandre, de la Hollande et de la Zélande prirent un immense accroissement. Charles-Quint augmenta encore dans les Pays-Bas les domaines qu'il tenait de la maison de Bourgogne. Henri de Bavière, évêque d'Utrecht, lui céda, en 1527, les seigneuries d'Utrecht et d'Over-Yssel. Il enleva la seigneurie de Groningue au duc Charles de Gueldre, et, après la mort de ce prince (1543), il conquit le duché de Gueldre. Voulant réunir en un seul corps d'Etat les provinces des Pays-Bas, au nombre de dix-sept, il fit décider à la diète d'Augsbourg (1548) que les Pays-Bas formeraient le cercle de Bourgogne. Par la pragmatique sanction qu'il publia en 1549, il décida que ces dix-sept provinces ne pourraient jamais être désunies. Ni la puissance de Charles-Quint, ni les cruautés des farouches inquisiteurs ne purent empêcher la réforme religieuse du XVIe siècle de pénétrer en Hollande; Philippe II, qui regardait l'unité religieuse comme la base de l'unité politique, essaya de réprimer par les supplices des innovations qui lui paraissaient dangereuses. En 1559, il confia le gouvernement des Pays-Bas à Marguerite de Parme, assistée d'un conseil composé du prince Guillaume d'Orange-Nassau, des comtes d'Egmont, de Horn, de Berlaimont et du cardinal Granvelle. Ces deux derniers avaient seuls la confiance du roi. Granvelle, aussi impitoyable que son maître, fit exécuter avec la dernière rigueur les arrêts rendus par Philippe II. Le peuple, irrité par la publication des actes du concile de Trente, par la présence d'une armée espagnole et la violation de tous ses priviléges, se souleva en 1564. Le mouvement fut si unanime et si redoutable que Philippe dut chercher à l'apaiser. Les Hollandais demandaient l'abolition de l'inquisition et refusèrent d'adopter les décisions du concile de Trente. Philippe, sourd à leurs vœux, pressa Marguerite de redoubler de rigueur contre les hérétiques. La guerre des *Gueux* commença. Les violences du duc d'Albe (1567), les exécutions des comtes d'Egmont et de Horn (1568), l'établissement du Conseil des troubles, favorisèrent les entreprises de Guillaume d'Orange, qui fit conclure l'alliance des provinces du nord et du midi par la pacification de Gand (1576), et, en 1579, l'union d'Utrecht, qui déclara indépendantes les provinces de Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Groningue, Frise et Over-Yssel, sous le nom de *République des sept Provinces-Unies*. Chaque province avait son administration propre, mais devait réunir ses forces contre l'ennemi commun. Guillaume fut nommé stathouder, capitaine et amiral général; il partageait l'autorité avec les Etats généraux. Philippe envoya contre Guillaume ses meilleurs généraux, don Juan d'Autriche, Alexandre Farnèse, duc de Parme; mais tous ces grands capitaines échouèrent contre le courage opiniâtre d'un peuple qui combattait pour son indépendance. Le roi d'Espagne mit à prix la tête de Guillaume, qui fut assassiné à Delft au mois de juillet 1584. Les Etats des Provinces-Unies élurent pour stathouder le second fils de Guillaume, Maurice de Nassau, âgé de vingt ans. Malgré les circonstances difficiles où ils se trouvaient, les Hollandais, avec le secours d'Elisabeth d'Angleterre et de Henri IV, luttèrent avec succès contre les armées ennemies, et les Espagnols durent, en 1609, conclure une trêve de douze ans. La guerre recommença en 1621; mais la Hollande, grâce à son alliance avec la France, fut reconnue Etat indépendant à la paix de Westphalie. La Hollande était alors puissante par sa marine et ses colonies, qui avaient pris une extension rapide et étaient devenues très-florissantes, surtout depuis la création de la Compagnie des pays lointains et de celle des Grandes Indes. Mais la paix de Westphalie avait réveillé la fureur des partis : d'un côté, celui du stathouder, qui aspirait au pouvoir souverain et qui voulait y parvenir en se rendant indispensable par la guerre, et de l'autre celui des Etats, qui voulait maintenir l'indépendance de la république contre les tentatives d'un chef trop ambitieux. Le parti de la guerre, représenté par la maison d'Orange, dut céder le pouvoir en 1650 au parti de la paix, que défendaient les Etats généraux et le grand pensionnaire Jean de Witt. Jusque-là l'Angleterre et les Provinces-Unies avaient été alliées; la guerre ne tarda pas à éclater entre ces deux puissances; l'acte de navigation, publié par Cromwell le 9 octobre 1651, fut la cause de la rupture. Cette guerre, dont les principaux événements se passèrent sur mer, dura trois ans. C'était le beau temps de la marine hollandaise; Tromp, Ruyter et d'autres amiraux illustres commandaient ses flottes. Enfin la paix fut conclue le 15 avril 1654. Une des conditions du traité était la promesse faite par les Etats de ne pas conférer au jeune prince d'Orange, allié par sa mère à la famille des Stuarts, les dignités paternelles. Jean de Witt, qui luttait de toutes ses forces contre le parti orangiste, eut de la peine à obtenir cette promesse. La guerre ne tarda pas à éclater de nouveau entre l'Angleterre et la Hollande (1655) et Louis XIV dut, quoique à regret, se décider à venir au secours des Provinces-Unies. Bientôt, violant le traité des Pyrénées, il envahit les Pays-Bas qui, au lieu de lutter contre l'Angleterre, s'allièrent avec elle contre la France, et Jean de Witt fit conclure le traité d'Aix-la-Chapelle (1668). Cependant la division continuait à régner dans la république hollandaise, et Guillaume d'Orange marchait à pas lents vers le pouvoir suprême; Louis XIV lui fournit l'occasion d'y arriver. Le 7 avril 1672, l'Angleterre et la France déclarèrent la guerre aux Provinces-Unies, et une armée française envahit la Hollande. Le courage du désespoir remplaça bientôt chez les Hollandais la crainte et l'abattement. Ils proclamèrent à l'unanimité Guillaume stathouder général à vie, et les Etats généraux le nommèrent capitaine général de l'Union, malgré les efforts des frères de Witt, qui furent poursuivis avec acharnement par le peuple, excité par les menées des orangistes. Le grand pensionnaire Jean de Witt, et son frère, Corneille de Witt, furent mis à mort par la populace.

Cependant Guillaume montra dans ces circonstances critiques une valeur à toute épreuve et une fidélité inébranlable. Il inonda la Hollande pour la sauver et suscita contre la France la coalition qui aboutit à la paix de Nimègue (1678). Non content d'avoir réussi à faire déclarer le stathoudérat héréditaire dans sa famille, Guillaume ne visait à rien moins qu'à se faire proclamer roi de Hollande, lorsque son mariage avec la fille de Jacques II, roi d'Angleterre, le conduisit sur le trône de ce pays (1668). A la mort de ce prince, le stathoudérat fut aboli dans les Provinces-Unies, et la Hollande, sous le grand pensionnaire Heinsius, resta l'alliée de l'Angleterre contre la France, jusqu'à la paix d'Utrecht (1713). Lors de la guerre de la succession d'Autriche, la Hollande se prononça en faveur de Marie-Thérèse et fut envahie par une armée française qui, sous les ordres du fameux Maurice de Saxe, remporta à Baucour, à Laufeld et à Berg-op-Zoom de brillants succès. Le stathoudérat héréditaire fut rétabli en 1747 en faveur de Guillaume IV, et l'année suivante la paix fut signée à Aix-la-Chapelle. L'unique souci du nouveau stathouder fut de réparer les désastres causés par la guerre. A sa mort, en 1751, Anne d'Angleterre et le duc de Brunswick furent chargés de la tutelle de Guillaume V, qui n'était âgé que de trois ans. La république était entrée dans une ère de paix et de prospérité que ne put troubler la guerre de Sept ans, pendant laquelle la Hollande s'appliqua à garder la plus stricte neutralité. Le traité de Paris, en 1763, vint encore consolider la paix. Mais on eut le tort, pendant cette période de prospérité qui paraissait ne devoir jamais finir, de négliger la flotte et de la laisser se ruiner; aussi, quand éclata la guerre de l'indépendance américaine, les Hollandais ne purent faire respecter la neutralité qu'ils voulaient garder dans l'intérêt de leur commerce. Malgré l'appui de la France, la guerre qui éclata entre l'Angleterre et la Hollande ne fut pas favorable à cette dernière puissance. La Compagnie des Indes orientales, après avoir perdu presque tous ses établissements et un grand nombre de vaisseaux, fut forcée de suspendre ses payements. Enfin la paix fut conclue lorsque la Grande-Bretagne eut reconnu l'indépendance des Etats-Unis (1784). Guillaume V, accusé à tort ou à raison d'être favorable aux intérêts de l'Angleterre, fut contraint de se démettre du stathoudérat; mais il implora l'appui de la Prusse, et le duc de Brunswick entra en Hollande en 1787, à la tête d'une armée de 20,000 hommes. Il se rendit en un mois maître de tout le pays, et le prince Guillaume fut rétabli dans toute la plénitude de ses pouvoirs. La Hollande se joignit aux puissances coalisées qui voulaient envahir la France et lui imposer un gouvernement monarchique; mais le stathouder, pris au dépourvu, dut fuir devant l'armée de Pichegru et se réfugier en Angleterre. En 1795, un traité d'alliance fut signé entre la France et les Etats généraux des Provinces-Unies, qui prirent le nom de *République batave*. Une Convention nationale, convoquée en 1796, rédigea une constitution en vertu de laquelle les Provinces-Unies furent divisées en huit départements (Omstel, Ems, Dommel, Delft, Escaut-et-Meuse, Texel, Vieux-Yssel, Rhin), et la direction des affaires confiée à deux Chambres, l'une de trente, l'autre de soixante membres, et à un directoire composé de cinq directeurs. Cependant les hostilités continuaient avec l'Angleterre, qui enleva à la Hollande toutes ses colonies, à l'exception de Surinam, de Curaçao et de Java; le commerce néerlandais fut anéanti. La flotte hollandaise, équipée à grands frais, fut battue par les Anglais à la hauteur de Kamperduin. Le 18 brumaire eut son contre-coup en Hollande, car la République batave se tenait à la remorque de la République française; la constitution fut remaniée. La paix d'Amiens (1802) restitua à la Hollande la colonie du Cap de Bonne-Espérance, les Moluques, Essequebo, etc.; mais l'Angleterre les reprit peu de temps après. Napoléon Ier, devenu empereur, se hâta de rédiger pour la Hollande une constitution nouvelle. Il fut décidé que le pouvoir exécutif serait confié pour cinq ans à un magistrat suprême appelé pensionnaire du conseil. On institua en outre un Corps législatif de dix-neuf membres. L'année suivante (1806), la royauté fut établie en Hollande en faveur de Louis Bonaparte, frère de Napoléon Ier. Ce monarque introduisit dans ses Etats le code civil français modifié et sut se rendre populaire; mais l'empereur des Français, mécontent de son frère, réunit tout à coup la Hollande à la France (1810), et cet Etat forma les départements de Frise, d'Yssel-Supérieur, du Zuyderzée, des Bouches-de-la-Meuse, des Bouches-de-l'Yssel, de l'Ems-Occidental et de l'Ems-Oriental. En 1814, le fils du dernier stathouder fut nommé roi de Hollande sous le nom de Guillaume Ier.

La Belgique, qui faisait partie de cet Etat, se souleva en 1830, et la prise d'Anvers par les Français, en 1832, consacra son indépendance, que le roi de Hollande ne reconnut qu'en 1839. L'année suivante, Guillaume Ier, fatigué du pouvoir et aspirant au repos, abdiqua en faveur du prince d'Orange, son fils aîné, qui monta sur le trône sous le nom de Guillaume II, et régna jusqu'à sa mort (1848). Guillaume III, son fils, lui succéda et règne encore de nos jours.

En 1853, une vive agitation se manifesta parmi la population protestante, à la suite de l'allocution du pape, en date du 7 mars de la même année, et dans laquelle il annonçait le rétablissement des évêchés de la Hollande. Peu de temps après, parut sa lettre apostolique par laquelle la Hollande était divisée en cinq siéges épiscopaux. Aussitôt se développa dans le pays une agitation extraordinaire. Le gouvernement déclara qu'il ne pouvait, d'après la constitution même, s'opposer à l'établissement de ces évêchés. Le concordat de 1827 était supprimé et les seules plaintes que le gouvernement pût adresser au saint-siége ne pouvaient porter que sur la forme suivie dans cette révolution religieuse. L'opinion publique ne se contenta pas de ces explications et le ministère dut être remplacé par un nouveau cabinet d'un libéralisme modéré, mais exclusivement composé de protestants éclairés. Depuis lors, le calme a régné en Hollande, quoique la lutte entre le parti réformé et le parti catholique n'ait pas cessé un seul instant, et ait amené dans ces dernières années de nombreux changements de ministère ainsi que la dissolution des Chambres, surtout de la seconde Chambre, notamment en septembre 1866. Les sessions législatives de 1867, 1868, 1869 furent remplies tout entières par des discussions sur l'instruction publique et sur le timbre des journaux. Nous ne citons que pour mémoire une expédition dirigée par la Hollande, en 1869, contre les naturels de la côte de Guinée, et qui se termina par le triomphe des Hollandais. Quant à la question du Luxembourg, où la Hollande ne joua qu'un rôle secondaire et effacé, elle sera traitée ailleurs. V. LUXEMBOURG.

Nous terminerons ce rapide abrégé historique par le tableau chronologique des comtes, des grands pensionnaires et des rois qui ont administré la Hollande.

COMTÉ DE HOLLANDE.

Dynastie d'Alsace.

Thierry Ier	863
Thierry II	903
Thierry III	947
Arnoul	988
Thierry IV	993
Thierry V	1039
Florent Ier	1049
Gertrude de Saxe	1062
Geoffroy le Bossu	1070
Thierry VI	1075
Florent II	1092
Thierry VII	1123
Florent III	1163
Thierry VIII	1190
Ada	1203
Guillaume Ier	1204
Florent IV	1223
Guillaume II	1235
Florent V	1255
Jean Ier	1296

Dynastie de Hainaut.

Jean II	1299
Guillaume III	1304
Guillaume IV	1337

Dynastie de Bavière.

Marguerite et Louis de Bavière, empereur	1345
Guillaume V	1351
Albert	1358
Guillaume VI	1404
Jacqueline	1417

Dynastie de Bourgogne.

Philippe le Bon	1436
Charles le Téméraire	1467
Marie	1477

Dynastie d'Autriche.

Philippe II, le Beau	1482
Charles-Quint	1506
Philippe III (Philippe II d'Espagne)	1556

Stathoudérat.

Guillaume Ier d'Orange	1559
Maurice	1584
Henri-Frédéric	1625
Guillaume II	1647

République.

Jean de Witt, grand pensionnaire	1650

Stathoudérat.

Guillaume III	1672

République.

Heinsius (Antoine), grand pensionnaire	1702-1720

Stathoudérat.

Guillaume IV	1747
Guillaume V	1751

République batave (1795-1806).

Schimmelpenninck, grand pensionnaire	1805-1806

Royaume de Hollande.

Louis Bonaparte	1806-1810
Réunion à la France, de 1810 à	1814
Guillaume Ier	1814
Guillaume II	1840
Guillaume III	1849

— Bibliogr. Consulter sur la Hollande : Kerroux, *Abrégé de l'histoire de la Hollande et des Provinces-Unies* (Leyde, 1776 et 1778, 2 vol. in-4°); Pilati, *Lettres sur la Hollande* (1790, 2 vol. in-12); Anne Radcliffe, *Voyage fait en Hollande* (1794, 2 vol. in-8°); J. de Parival, les *Délices des Pays-Bas* (1786, 5 vol. in-12); Beijer, *Gedenkboek van Neerlands Watersnood* [*Mémorial des désastres causés par les eaux dans la Néerlande*] (2 vol in-8°); S. Kok, *Vaderlansch woordenboek* [*Dictionnaire historique et topographique des provinces néerlandaises*] (Amsterdam, 1785-1800, 38 vol. in-8°); Paquet, *Voyage historique et pittoresque fait dans les ci-devant Pays-Bas* (Paris, 1813, 2 vol. in-8°); De Cloet, *Voyage pittoresque dans le royaume des Pays-Bas* (Bruxelles, 1821-1825; suite, 1829-1830); Marmier, *Lettres sur la Hollande* (Paris, 1841, in-12); Gauthier Stirum, *Voyage pittoresque dans la Frise*, (Auxonne, 1844, 1 vol. in-12); Van Hasselt, *Belgique et Hollande* [dans l'*Univers pittoresque*] (Paris, 1844, in-8°); Edm. Texier, *Voyage pittoresque en Hollande et en Belgique* (Paris, in-8°); Witkamp, *Manuel de géographie du royaume néerlandais, du duché du Luxembourg et des possessions néerlandaises hors de l'Europe* (1859, in-8°); Lothrop-Motley, *Histoire de la fondation de la République des Provinces-Unies*, traduction nouvelle, précédée d'une introduction, par M. Guizot (Paris, 1859-1860, 4 vol. in-8°); Alph. Esquiros, *la Néerlande et la vie néerlandaise* (Paris, 1859, 2 vol. gr. in-8°); Maxime Ducamp, *En Hollande, Lettres à un ami*, suivies des catalogues des musées de Rotterdam, La Haye et Amsterdam (Paris, 1859, in-18); le docteur Staring, *De bodem van Nederland* [les *Terrains des Pays-Bas*] (1860, 2 vol. in-8°); Kugler, *Handbook of painting* [*German, Flemish and Dutch Schools*], enlarged and for the most part rewritten by Dr Waagen (Londres, 1860, 2 vol. in-8°); W. Burger, *Musées de la Hollande* (Paris, 1858-1860, 2 vol. in-18); *Annuaire d'économie politique et de statistique sur le royaume néerlandais et sur ses possessions des Indes* (1859-1860-1861, 3 vol. in-8°).

— *Langue*. La langue hollandaise, dérivée du saxon, est aussi connue sous le nom de *nederdnitsch* ou néerlandais, qui sert à désigner le rameau des langues teutoniques auquel appartient également le flamand. Le hollandais et le flamand sont les deux principaux dialectes néerlandais. L'un et l'autre ont pris un tel développement, qu'ils sont arrivés, chacun de son côté, à avoir une littérature propre qui les a élevés au rang des langues cultivées. Dans ses radicaux et sa physionomie générale, le hollandais offre une grande analogie avec le flamand. M. l'abbé de Haerne a très-bien fait ressortir la similitude de ces deux langues, dans son rapport à la Chambre des représentants belges sur la convention conclue, le 30 août 1858, entre la Belgique et les Pays-Bas, pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres scientifiques et littéraires de ces deux royaumes. « Le *nederdnitsch*, a dit l'honorable rapporteur, ou le bas allemand, qui ne diffère d'une nation à l'autre que par quelques légères modifications orthographiques et par certaines tournures de phrase, est reconnu par le traité comme étant une seule et même langue sous deux dénominations différentes, langue qui est également comprise dans le nord de l'Allemagne. » Quelques années auparavant, le souvenir de cette commune origine s'était réveillé aussi parmi les amis des lettres néerlandaises. Le 16 septembre 1850, ils se réunirent en congrès dans les murs d'Amsterdam. La capitale des Pays-Bas fit les honneurs de cette fête littéraire, où se rendirent les Flamands de la France, de la Belgique et de l'Allemagne, tous parlant la même langue.

Les différences que l'on signale entre le hollandais et le flamand se montrent d'abord dans la prononciation, chacune de ces langues ayant des traits qui lui sont propres. Ainsi le flamand, plus riche en syllabes palatales et nasales, l'est moins en gutturales que le hollandais. Il arrive fréquemment aussi que des mots ayant la même prononciation dans les deux langues s'écrivent différemment. Par exemple, la voyelle *â*, longue, est rendue en hollandais par *aa* et en flamand par *ae*. Il y a encore d'autres différences entre ces deux langues, sous le rapport des flexions grammaticales, de la déclinaison de l'article et des pronoms, de la terminaison des adjectifs pris substantivement, et de certaines parties de la conjugaison, notamment l'impératif.

Le hollandais est parlé en différentes variétés, dont les principales sont celles de Gueldre, de Groningue, de Zélande et du pays de Kampen. Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle que l'idiome vulgaire de la province de Hollande, poli et perfectionné, devint la langue hollandaise proprement dite, que parlent toutes les personnes instruites des sept provinces du nord, et qui pénètre peu à peu dans les provinces du sud, depuis qu'elle est devenue la langue du gouvernement et des affaires. Le hollandais, mélangé de mots étrangers, est aussi parlé ou du moins compris dans l'Afrique, l'Océanie et l'Amérique néerlandaises, ainsi que dans plusieurs endroits de l'Inde, de l'île de Ceylan, de la presqu'île de Malacca et de l'extrémité de l'Afrique australe. Aux Etats-Unis, quelques milliers d'agriculteurs de la Nouvelle-York, de la Pensylvanie et de la Nouvelle-Jersey, d'origine hollandaise, conservent encore leur langue, tandis que leurs compatriotes qui habitent les villes l'ont depuis longtemps oubliée.

Consultez, pour l'étude du hollandais, les *Grammaires hollandaises* de Ph. Lagrue (Amsterdam, 1785, in-8°, ou 1806, in-12); de R. van der Pyl (Dordrecht, 1820, in-8°, 3e édit.); de G.-J. Meyer (Bruxelles, 1826, in-12, 4e édit.), et les *Dictionnaires français-hollandais et hollandais-français* de P. Marin (Amsterdam, 1793, 2 vol. in-4°); de Bomhoff (Zutphen, 1835, 2 vol. in-8°); de Dekker (Bruxelles, 1841, 2 vol. in-12), et de Van Moock (Gouda, 1857, 2 vol. in-8°). On trouvera encore des renseignements intéressants dans les ouvrages suivants : Olinger, *Racines de la langue hollandaise*, accompagnées d'une *Grammaire simplifiée* (Bruxelles, 1818, in-12); Van Jaarsveldk, *Rapports du hollandais avec l'allemand* (Amsterdam, 1838); F. Otto, *Essai théorique et pratique sur la langue et la littérature hollandaises*, en allemand (Erlangen, 1839, 2 vol. in-8°).

— *Littérature*. La littérature hollandaise ne date que du XVIe siècle; cependant on doit noter quelques chroniques du XIIIe et du XIVe siècle, qui sont les premiers monuments de la langue; citons celles de Nicolas Kolyn et de Melis Stoke. Quelques trouvères, analogues aux minnesingers allemands, fleurirent aussi à la même époque; on leur dut des poëmes originaux, comme *Charles et Elegast*, les *Enfants de Limbourg*, etc., et particulièrement des traductions en dialecte néerlandais des grands romans en vers du cycle de Charlemagne : *Flore et Blancheflor*, *Renaud de Montauban*, etc.

Le XVIe siècle fut pour la Hollande, comme pour le reste de l'Europe, une époque de Renaissance. Quelques-uns de ses littérateurs ou savants acquirent même une renommée universelle; mais il est juste de dire qu'ils se servirent de préférence de la langue latine; il suffit de citer les noms d'Erasme, de Daniel Heinsius et de Grotius. Ces deux derniers excellaient également dans l'idiome national et ont laissé des poésies estimées. Le grand mouvement politique qui parvint à soustraire les Provinces-Unies à l'odieux joug des Espagnols eut aussi son retentissement dans les lettres, et à la tête de la littérature, en prose comme en poésie, se place un des chefs mêmes de la révolution, Marnix de Sainte-Aldégonde (1538-1598). Il est l'auteur de chants populaires et de pamphlets virulents qui gagnèrent bien des cœurs à la cause de la liberté; sa satire en prose intitulée *Bijeakorf* est restée un des monuments de la langue. A peu près à la même époque, les poëtes lyriques L. Spiegel (1549-1612) et Rœmer Wischer (1547-1625), le chansonnier L. Reaal (1583-1637), le fabuliste et conteur Cats (1577-1660) portaient au plus haut point de perfection l'idiome néerlandais. Ce qui distingue particulièrement ces poésies, c'est l'inspiration toujours simple et touchante; le spectacle des beautés de la nature, l'amour de la patrie et de la liberté, les joies de la famille, le bonheur du foyer domestique, telles sont les sources ordinaires de ces chants, empreints pour la plupart de grâce et de bonhomie. Au-dessus de tous leurs contemporains s'élèvent, au XVIIe siècle, P. Corn. Hooft et Joost van der Vondel. Tous les deux sont à la fois prosateurs et poëtes et excellent à peu près dans tous les genres; mais Hooft est surtout historien et Vondel surtout dramaturge. On doit au premier (1581-1647) une *Histoire de Henri IV*, une *Histoire de la maison de Médicis*, l'*Histoire de la Belgique* (1654), son chef-d'œuvre, et quelques tragédies imitées des Grecs; le second (1587-1679) fit jouer, avec un succès immense, des drames bibliques : *Lucifer*, *Jephté*, et des drames historiques : *Gysbrecht van Amstel*, les *Frères*, qui sont l'honneur de la scène *hollandaise*. Il eut des rivaux souvent heureux dans Jan Vos, dans Antonides Oudaan (1662), André Pels, Cath. Lescaille et Huijdecoper, dont les compositions dramatiques remplissent la fin du XVIIe siècle. Au nombre des historiens qui illustrèrent cette période, nous placerons : Ger. Brandt, auteur d'une *Vie de l'amiral Ruyter* et d'une *Histoire* estimée *de la Réformation*; P. Valkenier, auteur d'un *Tableau de l'Europe*; J. Lecler (*Histoire des Provinces-Unies*, en *hollandais* et en français), et Ger. van Loon (*Alonde historie van Holland*). Just van Effen fonda les premiers journaux hebdomadaires de la Hollande, le *Spectator* et le *Misanthrope* (1684-1735). La poésie eut ses représentants les plus renommés dans Heymann Du Claërt (1636-1684), Gisbert Japix (1603-1666), Anslo, dont l'œuvre la plus remarquable est un poëme sur la *Peste de Naples* (1622-1669); Jean Six, poëte lyrique (1610-1700), J.-B. Wellekens et G. Wollenhove, auteurs d'élégies, d'idylles et de cantiques sacrés (1658-1708). Un poëte burlesque, Van Fockenbroch (1695), est presque l'égal de notre Scarron, et un paysan, Corn. Poot (1689-1733), a publié des chansons rustiques pleines d'une sève originale, dont on chercherait en vain chez nous les modèles.

Le XVIIIe siècle est marqué surtout par l'imitation française. Feitama (1694-1758) traduit le *Télémaque* et la *Henriade*; W. van Haren (1710-1758) s'essaye dans l'épopée, ainsi que son frère, Onno Zwier, et une femme, Wilh. de Merken (1722-1789), tente d'importer dans la littérature de son pays les beautés des poëtes et des dramaturges anglais. Ses drames, *David*, *Germanicus* et *Marie de Bourgogne*, décèlent un talent original en même temps qu'une étude approfondie de Shakspeare. Les divers genres de poésie, odes, idylles, élégies, chansons, fables, sont cultivés par Jac. Bellamy, Feith, Niewland, Van Alphen, Eliza Bekker.

L'écrivain le plus remarquable du commencement du XIXe siècle fut Bilderdjick (1756-1831); il brilla dans tous les genres, poésie lyrique, drame, épopée, et dans ce dernier genre laissa trois vastes compositions : *Ziekten der Geleerden*, *Ondergang* et le *Hollands verlossing*. Il fut le fondateur de toute une école de poëtes lyriques, parmi lesquels figurèrent avec honneur J. Hincker, H. Spandaw, Corn. Loot et surtout H. Tollens, le plus populaire de tous; son chef-d'œuvre est un poëme sur l'*Hivernement de la Nouvelle-Zemble*. Des poëtes plus rapprochés de nous, Isaak de Costa, Van der Hoop, Ter Haar, Bogaerts, ont montré ou montrent encore que la sève lyrique n'est pas tarie. Parmi les travaux les plus remarquables des historiens, nous citerons l'*Histoire des Pays-Bas* et l'*Histoire de la maison d'Orange*, par Bilderdjick, et la *Romeinsche Geschichte* de Mart. Stuart (1826). Au théâtre, nous ne voyons guère, à côté de Bilderdjick, que R. Feith, l'auteur de *Thirza*, de *Jane Gray* et d'*Inès de Castro*. Dans le roman se sont distingués Eliza Bekker et son amie Ag. Deken, Maria Port, A. Loosjes et Lennep.

— *Les théâtres en Hollande*. Le théâtre n'a dans les Pays-Bas qu'une importance très-secondaire. Les œuvres originales sont rares, et les établissements dramatiques vivent à peu près exclusivement sur le répertoire lyrique allemand et sur des traductions ou imitations des comédies et vaudevilles français. Amsterdam possède quatre théâtres, dont un seul est véritablement important. C'est le *Stads-Schouwburg* (théâtre de la ville), dit Grand-Théâtre, qui est situé sur le *Leidsche Plein*, et dans lequel on joue exclusivement l'opéra allemand et le ballet. La salle du Grand-Théâtre est très-belle, très-vaste, d'un aspect grandiose, et peut contenir 1,800 spectateurs. Les trois autres sont des établissements tout à fait secondaires; ce sont : le *Salon des Variétés*, situé dans le *Nes*, où l'on ne représente guère que des vaudevilles en langue allemande; en revanche, on y fume et on y boit; un deuxième *Salon des Variétés*, situé sur l'Amstelstraat, dont le répertoire consiste en vaudevilles, farces et bouffonneries hollandaises; c'est également un café; et le *Grand-Théâtre des Variétés*, situé, comme le précédent, sur l'Amstelstraat; les pièces, à celui-ci, sont jouées tantôt en allemand, tantôt en hollandais, et l'entrée (en consommation) est un peu plus élevée. Ces divers théâtres ne sont guère fréquentés que par la petite bourgeoisie, les artisans et les matelots; leurs représentations commencent généralement à huit heures du soir, et ils ferment pendant l'été. Amsterdam possède, en outre, deux établissements musicaux : la salle Frascati et l'Odéon, où l'on donne des concerts et des bals masqués.

La Haye, quoique peuplée de près de 200,000 habitants, ne compte qu'un seul théâtre, où l'on joue l'opéra et l'opéra-comique français; une troupe française alterne d'ordinaire avec une compagnie d'opéra italien. C'est un théâtre subventionné. Rotterdam possède le théâtre le plus important de toute la Hollande, en ce sens qu'on y représente de loin en loin une œuvre vraiment nouvelle, produit de l'art national. On y joue d'ordinaire les chefs-d'œuvre de la scène lyrique allemande, et un certain nombre de traductions allemandes d'opéras français. Ce théâtre est vaste, bien aménagé, et fréquenté par la meilleure société de la ville; les chanteurs y sont souvent remarquables, et l'orchestre en est excellent.

Les villes de second ordre, Leyde, Utrecht, Harlem, Arnheim, Groningue, Delft, etc., possèdent aussi chacune un petit théâtre.

— *Beaux-arts en Hollande*. I. PEINTURE. C'est à Harlem que l'on rencontre les premiers peintres hollandais dont l'histoire fasse mention. Carel van Mander, dans son *Livre des peintres*, publié en 1604, cite comme un artiste éminent Albert van Ouwater, qui florissait dans cette ville pendant la seconde moitié du XVe siècle; il signale, parmi ses ouvrages, un tableau d'autel exécuté pour la cathédrale de Harlem, et représentant des pèlerins se rendant à Saint-Pierre de Rome. Ce tableau, paraît-il, était particulièrement remarquable par l'exacte perspective du paysage. L'habileté de Van Ouwater dans ce dernier genre est encore confirmée par le témoignage de l'*Anonimo* de Morelli, suivant lequel plusieurs paysages de ce peintre se voyaient dans le palais du cardinal Grimani, au XVIe siècle. Le docteur Waagen pense qu'il faut considérer Van Ouwater comme ayant fondé à Harlem une école hollandaise originale. Il ne s'est conservé malheureusement aucune œuvre authentique de cet artiste; mais on peut juger de son style d'après deux volets d'un triptyque, exécutés par son élève Gérard de Saint-Jean pour un couvent de Harlem, et placés aujourd'hui dans la galerie impériale de Vienne : les figures, d'un type très-réaliste, ont des formes anguleuses et des carnations brunâtres peu agréables; mais les moindres accessoires sont traités avec un fini merveilleux, et le paysage, très-important relativement aux personnages, est composé avec le plus grand soin. Gérard de Saint-Jean mourut à vingt-huit ans. Un autre artiste de Harlem, Thierry Bouts ou Stuerbout, dont la biographie est encore pleine d'obscurité, malgré les récents et savants travaux de MM. Wauters et Pinchart, se signala parmi les meilleurs disciples de la grande école des Van Eyck; il alla s'établir à Louvain, où il fut nommé « portraiteur » de la cité, en 1641, et où il exécuta de nombreuses peintures, dont plusieurs se sont conservées jusqu'à nous. Elles se distinguent surtout par la profondeur, la finesse et l'éclat des paysages. Ce fut encore un habile paysagiste que Jean Mostaert, né à Harlem en 1474 et mort en 1555 ou 1556; cet artiste, au dire de Van Mander, se signala aussi comme peintre de portraits.

A Leyde naquit, en 1468, Cornelis Engelbrechtsen, dessinateur un peu sec et coloriste un peu cru, dont le principal mérite fut d'avoir formé Luc Jacobz, plus connu sous le nom de Lucas de Leyde (1494-1533). Celui-ci fut un des maîtres les plus éminents de son époque, l'Albert Dürer de la Hollande : il reste peu de peintures de sa main, mais les gravures sur cuivre et les gravures sur bois qui ont été exécutées d'après ses dessins suffiraient pour justifier sa réputation. Il excelle surtout dans la représentation des scènes de la vie ordinaire : il s'y montre observateur déli-

cat de la nature, plein de finesse, de vérité et de verve comique.

Ainsi, dès l'origine, les tendances particulières de l'école hollandaise se manifestèrent nettement : le *paysage* et le *genre*, les deux branches de l'art où elle s'est illustrée, furent tout d'abord cultivés avec succès, le premier à Harlem, le second à Leyde. L'influence du style italien arrêta pendant quelque temps l'essor du génie national néerlandais. Jean Schoreel (1495-1582) passe pour avoir introduit le premier ce style en Hollande. Au retour d'un pèlerinage en terre sainte, il s'arrêta à Rome au moment où son compatriote Adrien VI fut élevé sur le siége pontifical, en 1521. Il peignit son portrait et fut nommé conservateur des objets d'art du Vatican. Après le règne très-court de ce pape, il retourna à Utrecht, où il exécuta, entre autres ouvrages, une *Vierge avec l'Enfant*, que l'on conserve à l'hôtel de ville, et qui décèle un savant imitateur de Raphaël. Son élève, Martin van Veen (1498-1575), appelé Heemskerk, du nom de sa ville natale, exagéra la manière italienne qu'il étudia à Rome même. Des tableaux de lui se voient dans les hôtels de ville de Delft et de Harlem. Antonis Moor (1518-1588), autre élève de Schoreel, fut un habile portraitiste; il travailla pour Charles-Quint, pour la reine Marie et pour le duc d'Albe. Henri Goltzius (1558-1617) est moins connu par ses tableaux, qui sont rares, que par ses nombreuses gravures, dans lesquelles il imita avec succès Lucas de Leyde, Albert Dürer et Michel-Ange. Otto Vænius, né à Leyde en 1558, mort à Bruxelles en 1629, étudia à Rome, sous la direction de Federigo Zucchero, et eut l'honneur d'être l'un des maîtres de Rubens. Cornelis de Harlem (1562-1628) ne visita point l'Italie, mais, bien qu'il fût resté fidèle, à certains égards, à la tradition réaliste de la primitive école hollandaise, il subit l'influence italienne. Abraham Bloemaert, de Gorcum (1564-1667), n'est pas exempt du maniérisme ultramontain; ses derniers ouvrages se ressentent toutefois des progrès que Rubens fit faire à la peinture, dans les Pays-Bas, au commencement du XVIIe siècle. Pierre Lastmann, né en 1562, visita Rome en 1604, et y subit l'influence d'Adam Elzheimer; à son retour, il acquit une grande influence et eut l'insigne honneur d'être le maître de Rembrandt. A la vérité, jamais élève ne se montra aussi rebelle à l'enseignement classique.

Avant la brillante période qui s'ouvre avec le grand nom de Rembrandt, tandis que Lastmann et bien d'autres allaient encore étudier l'art en Italie, il s'était déjà formé en Hollande un art indigène, par la vertu de la révolution qui avait donné au pays la liberté. Parmi les maîtres de cette époque de transition, il faut citer : Mierevelt, de Delft (1567-1651), qui fut un excellent portraitiste et qui eut pour élèves Pierre Mierevelt, son fils, et Paul Moreelse; Jean van Ravenstein (1575-après 1655), qui fit aussi de fort beaux portraits, ceux, entre autres, de bourgmestres et d'échevins, d'officiers et de soldats des gardes civiques, réunis dans de vastes tableaux que l'on conserve à l'hôtel de ville de La Haye; Adrien van der Venne, de Delft (1589-1622), qui exécuta de nombreuses compositions allégoriques, dont les figures sont d'un fini scrupuleux, d'un coloris chaud et transparent; Daniel Mytens, de La Haye, et Janson van Ceulen, né à Amsterdam en 1590, qui peignirent tous deux des portraits à la cour de Charles Ier d'Angleterre; Henri-Cornelis Vroom, né à Harlem en 1566, qui se signala un des premiers dans la peinture de marine; Esaïas van de Velde (1597-1648), qui représenta des effets d'hiver, des incendies et des combats de cavalerie, et commença à illustrer un nom porté depuis par des artistes du plus grand talent; Gérard Honthorst (1592-1666) qui, bien qu'élève d'Abr. Bloemaert et ayant étudié en Italie, demeura fidèle au sentiment réaliste particulier aux peintres néerlandais, et se rendit célèbre par son habileté à rendre les effets de la lumière artificielle; Frans Hals, né à Malines en 1584, portraitiste expressif, fier et énergique, coloriste profond et vigoureux, qui peut être revendiqué par l'école hollandaise, car il vint de bonne heure s'établir à Harlem, où il exécuta des œuvres considérables, où il forma plusieurs élèves et où il mourut en 1666; Van Goyen (1596-1666), qui fut le précurseur de Ruisdael dans la peinture de paysage; Davidsz de Heem et Jean-Davidsz de Heem, son fils (1600-1674), qui se distinguèrent dans la peinture de fleurs et de fruits.

Arrivons enfin à Rembrandt (1608-1669), le plus grand artiste de l'école hollandaise, le peintre le plus original, le plus hardi et à coup sûr l'un des génies les plus extraordinaires qui se soient révélés dans les arts du dessin. W. Bürger (T. Thoré), le critique de notre temps qui a le mieux étudié l'œuvre de ce maître éminent, a fait remarquer combien Rembrandt sut se soustraire à l'influence de Rubens, dont la renommée était si grande lorsqu'il n'était lui-même qu'un inconnu : « Il n'y a pas dans toutes les écoles, dit cet écrivain, deux peintres qui diffèrent plus l'un de l'autre que Rembrandt et Rubens; ce sont précisément les contraires : l'un est un peintre concentré, l'autre est un peintre étalé; l'un cherche la simplicité caractéristique, l'autre une somptuosité ambitieuse; l'un ménage ses effets, l'autre les prodigue aux quatre coins de ses toiles; l'un est tout en dedans, l'autre tout en dehors; l'un est mystérieux, profond, insaisissable, et vous fait replier sur vous-même : toute peinture de Rembrandt, même connue d'avance par des descriptions ou des estampes, cause toujours, quand on la voit pour la première fois, une indéfinissable surprise; ce n'est jamais ce à quoi on s'attendait, on ne sait que dire, on se tait, on réfléchit; l'autre est expansif, entraînant, irrésistible, et vous fait épanouir : toute peinture de Rubens communique la joie, la santé, une exubérance extérieure de la vie. Devant Rembrandt on se recueille; devant Rubens on s'exalte. Grands magiciens tous deux, mais par des procédés absolument inverses. » Un autre maître de la critique, Gustave Planche, après avoir reconnu que Rembrandt a négligé volontairement dans ses œuvres la vérité historique et locale et dédaigné la noblesse du style, qui tient au choix de la forme, fait ressortir en ces termes les qualités merveilleuses de cet artiste de génie : « Si Rembrandt n'est pas un peintre savant dans le sens historique du mot, c'est à coup sûr un peintre philosophe; s'il ignore ou s'il n'exprime pas le côté local et passager de la vie humaine, il connaît à fond, il exprime admirablement le côté intime, le côté éternel de son art, je veux dire la passion. En demeurant Hollandais dans l'acception la plus étroite du mot, il a trouvé moyen d'être éternellement vrai. C'est l'homme qu'il interroge, c'est l'homme qu'il veut exprimer, c'est l'homme qu'il émeut et qu'il attendrit, qu'il exalte ou qu'il plonge dans la rêverie, qu'il emporte d'un vol puissant dans les régions les plus hautes de la fantaisie, ou qu'il étreint d'une douleur poignante. Quel plus beau, quel plus glorieux triomphe l'art peut-il se proposer? Ce peintre, que le vulgaire s'est habitué à regarder comme un génie capricieux, amoureux de l'ébauche, inhabile à rendre la pensée d'une façon complète, est un des philosophes les plus profonds qui aient jamais manié le pinceau. Pour ceux qui savent lire dans ses œuvres, il est certain qu'il n'a rien ébauché, qu'il a dit tout ce qu'il voulait dire, et que sa conception n'est jamais demeurée au-dessous du sujet. » C'est par le caractère profondément humain de ses œuvres, par le sentiment admirable qu'il a de la réalité passionnée et vivante que Rembrandt occupe dans l'histoire de l'art une place éminente. Il dota la Hollande d'un art national, original, qui répondit admirablement aux besoins et aux aspirations de son époque. « Le pays, dit M. Vitet, n'était plus catholique et s'était fait républicain; de là pour la peinture tout un monde nouveau. Sans le catholicisme, plus de tableaux d'église, plus de saints, plus de madones; avec la république, plus de cour, plus de palais princiers, plus de lambris assez vastes pour recevoir de grands tableaux. A défaut de sujets sacrés, les peintres pouvaient-ils s'emparer des fictions de la Fable, des caprices de l'allégorie? L'austérité protestante s'en accommodait encore moins. Sur quoi donc leurs pinceaux allaient-ils s'exercer? Ni religion ni poésie : un culte sans images, un peuple sans imagination, et tout cela sous un ciel sombre et brumeux, sans transparence ni couleur. Assurément la Providence avait un parti bien pris de faire fleurir la peinture en Hollande, puisque de tant d'obstacles, accumulés comme à plaisir, nous allons voir sortir tant d'effets nouveaux, de beautés inconnues. »

C'est dans la représentation des scènes de la vie intime et familière, dans la peinture des mœurs, des types et des caractères des diverses classes de la société que les différents maîtres hollandais du XVIIe siècle ont déployé leur talent et sont demeurés des modèles de fine observation, de sincérité et de verve. On retrouve le même amour de la réalité, le même *naturalisme*, et aussi les mêmes qualités d'exécution, la puissance du coloris, la magie de la lumière et du clair-obscur, dans les rares compositions historiques, dans les portraits, les paysages et les natures mortes où cette école excella.

Les élèves et les imitateurs de Rembrandt sont nombreux. Au premier rang il faut citer : Gerbrandt van den Eeckhout (1621-1674), qui hérita du talent de compositeur du maître et se rapproche parfois de lui par la chaleur et la clarté du coloris; Govaert Flinck (1615-1660), qui se distingua surtout comme portraitiste; Ferdinand Bol (1609-1681), qui peignit aussi de superbes portraits, mais fut moins heureux dans ses compositions historiques; Nicolas Maas (1632-1693), Van der Meer de Delft, Pieter de Hooch, Samuel van Hoogstraeten et Gérard Dov (1613-1680), qui ont exécuté de merveilleux petits tableaux de genre; Jean Victor et Salomon Koninck, également habiles dans la peinture de portraits et dans les compositions bibliques. L'influence de Rembrandt se fait encore sentir dans les œuvres du paysagiste Philippe Koninck, de Juriaen Ovens, Sandvoort, Aart de Gelder, Pierre de Grebber, Pierre Verelst, Drost, Léonard Bramer, Jean Lievens, etc.

Deux contemporains de Rembrandt conservent une physionomie originale à côté de ce génie dominateur. Encore l'un d'eux, Théodore Keyser, offrit-il quelque analogie avec le maître dans son admirable tableau de l'*Assemblée des bourgmestres*, du musée de La Haye. L'autre, Barthélemy van der Helst (1613-1670), rappelle davantage Frans Hals par la vivacité d'expression, la clarté de coloris, la largeur et la justesse de touche de ses splendides portraits.

Gérard Dov, que nous avons cité parmi les élèves de Rembrandt, joignit aux mérites d'un clair-obscur plein de délicatesse et de profondeur une étonnante justesse de coup d'œil et une précision de facture sans exemple : il eut beaucoup d'imitateurs, qui rivalisèrent de patience et d'adresse pour arriver à la perfection du rendu, mais qui, par cela même, perdirent toute spontanéité et s'arrêtèrent pour la plupart à la surface des objets. Le plus habile parmi ces petits peintres fut Frans van Mieris (1635-1681), dont le fils, Willem van Mieris, poussa le fini jusqu'à la maigreur et à la sécheresse. Pierre van Slingelandt (1640-1691), Godefried Schalcken (1643-1706), Van Staveren, Van Tol, Eglon van der Neer, Ary de Voys, Jean Verkolie, appartiennent à cette école précieuse qui devait aboutir au plus minutieux, au plus coquet, au plus raffiné, et, il faut bien le dire, au plus froid de tous les peintres, au fameux chevalier Adrien van der Werff (1659-1722), dont les peintures-porcelaines, longtemps vendues au poids de l'or, ont enfin perdu cette vogue imméritée.

Bien qu'ils aient exécuté leurs œuvres dans de très-petites dimensions, et qu'ils aient accordé une grande importance au fini des détails, Gérard Terburg (1608-1681) et Gabriel Metsu (1615-après 1667) sont bien supérieurs aux miniaturistes que nous venons de citer; ils représentèrent le plus souvent des intérieurs mondains et firent preuve de beaucoup d'élégance et de distinction dans la manière de comprendre et de traiter ces sujets. Leur meilleur disciple fut Gaspard Netscher (1639-1684).

Trois autres artistes du plus rare mérite, Jean Steen (1626-1679), Adrien Brouwer (1608-1640) et Adrien van Ostade (1610-1685), traduisirent avec vérité, avec verve, avec chaleur, les mœurs populaires, les scènes de taverne, les fêtes et danses villageoises, les intérieurs de tabagie; à l'exemple de Téniers, ils peignirent ces pauvres gens, ces paysans, ces « magots, » qui offusquèrent si fort la majesté gourmée du roi-soleil. Ils eurent beaucoup d'imitateurs : Isaac van Ostade, frère d'Adrien; Cornelis Dusart, Cornelis Bega, André Both, Hendrik Sorgh, Renier Brakenburgh, Cornelis Saftleven, Egbert Heemskerk, Thomas Wyck, Molenaer, etc. Pieter van Laer (1613-1675), plus connu sous le nom de Bamboche, qu'il reçut en Italie, peignit aussi avec succès des scènes de la vie rustique, des *bambochades*. Philippe Wouwerman (1620-1668) prit le Bamboche pour modèle et ne tarda pas à le surpasser : ses petits tableaux, peints avec infiniment d'esprit et de délicatesse de touche, sont justement estimés; ils représentent d'ordinaire des *Chasses* et des *Combats de cavalerie*. Pieter Wouwerman, D. Stoop, C. Verbeck, H. Verschuring, J. van Huchtenburgh (1646-1733) peignirent aussi avec talent des scènes militaires.

La peinture de paysage fut portée à la perfection par les Hollandais du XVIIe siècle. Jean Wynants peignit avec une exquise finesse de détails les sites sablonneux entrecoupés d'arbres et de cours d'eau; Jacob Ruisdael traduisit avec une incomparable poésie les intérieurs de forêts, les ciels chargés de nuages, les cascades écumantes, les vastes plaines moirées de lumière et d'ombre; Hobbema représenta, avec une extrême puissance de coloris, les villages entourés d'arbres, les moulins, les pièces d'eau, les champs de blé, les verdures printanières et les jeux du soleil. Au-dessous de ces trois grands maîtres se placent une foule de paysagistes habiles : Salomon Ruisdael, Conrad Dekker, Rontbouts, Verboom, Jan van Kessel, Allart Everdingen, Aart van der Neer, le peintre des effets de nuit, Jean van der Hagen, Jean Hackaert, Herman Saftleven, J. Griffier, P. Molyn, Ant. Waterloo, etc.

Les divers peintres que nous venons de nommer peignirent, d'après nature, les sites des Pays-Bas. D'autres paysagistes hollandais de la même époque allèrent s'inspirer en Italie et y subirent plus ou moins l'influence du Poussin et de Claude. Tels furent Jean Both, W. de Heusch, Herman van Swanewelt, Jean Asselyn, Pynacker, Moucheron, B. Breenberg, Polydore Glauber, A. Meyering, Lingelbach, qui plaça dans ses *Vues d'Italie* des scènes spirituellement composées; Nicolas Berghem enfin (1624-1683), dont les compositions pittoresques et poétiques jouissent d'une grande célébrité.

Berghem se montra surtout habile en peignant les troupeaux, qu'il a introduits dans la plupart de ses tableaux. Albert Cuyp (1606-1672) et Adrien van de Velde (1639-1672), maîtres non moins réputés, se sont plu aussi à placer des animaux dans leurs compositions; le premier fut avant tout un admirable coloriste, l'égal de Rembrandt dans l'art de distribuer la lumière et les ombres; le second traita avec une merveilleuse délicatesse les petites figures dont il animait ses ouvrages.

Paul Potter (1625-1654) est sans contredit le roi de la peinture d'animaux. Il les a représentés tantôt de petites proportions, tantôt, mais plus rarement, de grandeur naturelle. Indépendamment de la vérité extraordinaire avec laquelle il a su rendre ses modèles, il se distingue par la fermeté de l'exécution et la puissance de l'effet. Il eut pour imitateurs R. Camphuysen et Albert Klomp, et exerça une grande influence sur Karel Du Jardin, artiste charmant, dont les paysages, éclairés par une vive et fraîche lumière, sont peuplés d'animaux et de figures spirituellement traités.

Abraham Hondius (1638-1695) représenta des *Chasses* et des *Combats d'animaux*; Jean Weenix (1644-1709) excella dans la peinture du gibier mort; Evert van Aelst et Willem van Aelst peignirent aussi avec succès des oiseaux morts et des engins de chasse; Melchior Hondecoeter (1636-1695) n'eut pas de rival dans la peinture des oiseaux vivants; Jacob Gillig et van Beyeren peignirent des poissons; Heda, Mathias Withoos et ses fils peignirent des papillons; Otto Marcellis ou Marseus et Nicolas Vrooman peignirent des serpents; W. Kalf, C. Pierson peignirent des natures mortes; Jean Davidz de Heem, Cornelis de Heem, Maria van Oosterwyck, Abraham Mignon peignirent des fruits et des fleurs; Emmanuel Murand, Jean van der Heyden (1637-1712), Gerit Berckheyden, Job Berckheyden et Jac. van der Ulft peignirent des vues d'édifices; Pieter Saenredam, D. van Deelen, E. de Witte, H. van der Vliet peignirent des intérieurs d'église. Dans chacun de ces genres secondaires, l'art hollandais atteignit à la perfection.

Les peintres de marine méritent une mention spéciale. « Les vues de l'Océan, dit M. Du Pays, les plages battues par les flots ou sur lesquelles ils s'étalent et viennent doucement mourir, les tempêtes, les batailles navales, tout ce qui forme la vie changeante et animée de la mer devait avoir un attrait singulier pour les Hollandais, habitués à une lutte incessante avec cet élément terrible. » Plusieurs des artistes déjà nommés, Ruisdael et Albert Cuyp, entre autres, se sont exercés accidentellement à la peinture de marine; mais ce genre a été cultivé d'une manière spéciale et illustré par un certain nombre de maîtres habiles. Simon de Vlieger, qui florissait de 1635 à 1650, est un des premiers qui s'y soient adonnés avec un véritable succès; mais il fut bien surpassé par son élève, Willem van de Velde le jeune (1633-1707), dont les œuvres, merveilleuses de transparence, de finesse et d'harmonie, sont à la fois très-vraies et très-poétiques. Bien qu'inférieur à Van de Velde, Ludolf Backhuyzen (1631-1709) jouit d'une grande réputation : il a surtout réussi à peindre les tempêtes. Après ces deux maîtres, nous citerons : Remy Nooms, dit Zeeman, Jean Dubbels, Abraham Storck, Jean van Cappelle, Verschuur, Rietschoof, etc.

Plusieurs des peintres que nous avons cités poursuivirent leur carrière jusque vers les premières années du XVIIIe siècle; mais ce siècle fut bientôt marqué par une rapide décadence de l'art. « Alors, dit M. Charles Blanc, parurent de faux peintres d'histoire, des allégories empruntées, une froide mythologie toute surprise d'être ainsi dépaysée. Alors se forma, sous l'influence de Gérard de Lairesse (venu de Liége, sa patrie, à Amsterdam, où il mourut en 1711), une secte qui, voulant ennoblir la peinture, la sophistiqua par une fade résurrection de la fable antique... Au lieu des mâles figures de ses amiraux et de ses échevins, la Hollande eut à contempler les images insipides de la *Vigilance* et de la *Paix*. Ce fut le signe de la décadence. » Adrien van der Werff, ami de Lairesse, et son frère, Pieter van der Werff, et ses élèves, Henri van Limborch et J.-P. van Schlichten, contribuèrent à mettre à la mode le genre froid et artificiel des allégories et des mythologiades. Nicolas Verkolie (1673-1746) et Philippe Van Dyck (1680-1752), dit « le petit Van Dyck, » imitèrent Van der Werff et l'égalèrent presque en mignardise et en fadeur. Dans la peinture de genre, Willem van Mieris et son fils, Frans Mieris le jeune, Constantin Netscher, A. van Boonen, Louis de Mony, A. de Pape, C. Troost et Karel van Moor, continuèrent, en l'amaigrissant encore, la manière précieuse et léchée des petits-maîtres de la période précédente. Seule, la peinture de fruits et de fleurs conserva un vif éclat avec Rachel Ruysch (1664-1750), Jean van Huysum (1682-1749), C. Roepel, les Van der Myn, qui exercèrent leur art à Londres, les Spaendonck, qui travaillèrent à Paris, Jean van Os (1744-1808), etc.

La grande école hollandaise meurt avec le XVIIIe siècle. Au commencement de ce siècle-ci, l'influence de David s'étend jusque dans les Pays-Bas et y fait éclore la peinture académique, dont les deux cousins Jean-Adam et Cornelis Kruseman, Ezéchiel Davidson et Jean-Guillaume Pieneman sont les principaux représentants. Parmi les autres peintres hollandais du XIXe siècle qui ont traité des sujets historiques ou religieux, nous citerons : C. Portman, Simon Opzoomer, Moritz Calisch, Josef Israels, A. Taurel, Ch. Rochussen, J.-G. Schwartze, P. van Schendel, H. Hollander, Alma-Tadema. Ce dernier, sous la direction du peintre belge Henry Leys, s'est montré habile à *restituer* les costumes, l'ameublement, les types mêmes des civilisations disparues, notamment de l'époque égyptienne et de l'époque franque; ses tableaux ont été très-remarqués aux Salons parisiens, et lui ont valu une médaille à l'Exposition universelle de 1867. A cette même Exposition, on a également remarqué les tableaux de genre de M. J. Israels,

artiste possédant un sentiment très-naïf et une exécution large et fière, et ceux de M. Bisschop, coloriste vigoureux, qui s'est formé à Paris sous la direction de MM. Comte et Gleyre.

MM. Israels et Bisschop peignent dans un sentiment original et bien moderne; il en est de même de quelques jeunes peintres contemporains, tels que MM. H. Burgers, Jacques Maris, etc. Mais, en général, les artistes des Pays-Bas s'inspirent des œuvres des anciens maîtres hollandais et se bornent à les pasticher; ce n'est guère que depuis une vingtaine d'années que cette école tend à se transformer, à se *moderniser* sous l'influence des écoles de Paris, d'Anvers, de Dusseldorf.

Outre les artistes que nous venons de citer, les peintres hollandais qui se sont le plus distingués au XIXe siècle sont : dans le genre, Hubert van Hove, L.-J. Hansen, P.-C. Wonder, W.-H. Schmidt, A. Meulemans, Michel Versteeg, J.-C. Janson, W. Verschuur, G.-G. Haanen, J.-J. van der Maaten, T. Scheltema, J.-B. Scheffer, A. Lamme, J. Stroebel, P. van Schendel, fameux par ses effets de lumière artificielle; P. Kiers, H. Ten Kate, S.-L. Verveer, J. Rosierse, P. van Elven, M. Calisch, J.-C. Mertz, David Bles, H. van Trigt, A.-H. Bakkendorf; dans la peinture de paysage, Kluyver, Koekkoek, J. van de Sande Bakhuizen, J. van Ravensway, J.-H. Verheyen, A. Schelfhout, W.-J. Nuyen, Verschuur, J.-H.-L. de Haas, L. Hanedoes, C. Lieste, E. Nyhoff, W. Roeloffs, Bilders, J.-G. Vogel, P.-L. Dubourcq; dans la peinture de marine, J.-C. Schotel, L. Mayer, Koekkoek, Waldorp, M. Schouman, W. Gruyter; dans la peinture d'animaux, P.-G. van Os, J. Dasweldt, Martinus Kuytenbrouwer, L. de Haas, L. Moritz, Kobell, P. Stortenbeker, Ch. Bombled, Mlle Knip; dans la peinture de fleurs et de nature morte, A. Bloemers, Mlles E. Roder, Alida Stolk, A. Haanen, G. van de Sande Bakhuizen; dans les vues architecturales, G. Karssen, J. Bosboom, J. Weissenbruch, C. Springer, etc.

N'oublions pas enfin que l'illustre Ary Scheffer est né à Dordrecht; mais il appartient à l'école française par ses travaux.

— II. Sculpture. La Hollande n'a pas produit un ensemble de sculpteurs formant école; la plupart des artistes statuaires qui ont travaillé dans ce pays — même ceux de notre temps — sont venus des contrées voisines, principalement de Malines, d'Anvers et des autres villes flamandes. Au reste, la sculpture, art essentiellement décoratif et fastueux, devait avoir peu de charme pour un peuple ayant des mœurs austères, ayant joui longtemps d'institutions républicaines et pratiquant avec ferveur une religion ennemie des images. Les morceaux de sculpture les plus remarquables que l'on rencontre en Hollande sont les mausolées qui ornent les églises. Un des plus anciens et des plus importants de ce genre est le tombeau du comte Engelbert de Nassau, général de l'empereur Maximilien, mort en 1504 : la statue du comte et celle de sa femme, Marie de Bade, toutes deux en albâtre italien, sont couchées, les mains jointes. Quatre figures agenouillées portent sur leurs épaules une dalle chargée du casque et de l'armure d'Engelbert; elles représentent, dit-on, Jules César, Régulus, Annibal et Philippe de Macédoine, grands hommes que l'artiste, par une insigne flatterie, a abaissés au rôle de cariatides. On a voulu attribuer cette ridicule conception à Michel-Ange; mais l'exécution, bien que n'étant pas sans mérite, suffirait pour montrer que le grand maître n'est pour rien dans cette œuvre. Le tombeau en marbre noir et blanc de Guillaume le Taciturne, que H. de Keyser et A. Quellyn ont exécuté pour l'Eglise-Neuve à Delft, en 1621, n'est pas d'un goût bien pur; il est, d'ailleurs, richement orné de figures allégoriques. Parmi les autres tombeaux remarquables sculptés au XVIIe siècle, nous citerons celui du baron Wassenaar, exécuté par Egger, en 1667, pour la Grande-Eglise de La Haye; celui de l'amiral Ruyter, sculpté par Rombout Verhulst, de Malines, artiste de talent; ceux des amiraux C. de Witt, Cortenaer et Van Braken, dans la Grande-Eglise de Rotterdam. M. Rombout Verhulst est aussi l'auteur de la fontaine en marbre blanc du marché au poisson, à Leyde. Un autre sculpteur flamand, J.-B. Xavery, né à Anvers en 1697, mort à La Haye en 1742, a exécuté les charmantes figures de marbre blanc qui décorent les orgues de la Grande-Eglise de Harlem. En 1649, Vinkenbrink sculpta le chaire en bois d'acajou de l'Eglise-Neuve d'Amsterdam, décorée de bas-reliefs, de pampres et de feuillages d'un travail exquis.

Plusieurs statues monumentales en bronze, érigées récemment, ont été modelées par M. L. Royer, de Malines : telles sont celles de Rembrandt, à Amsterdam; de Laurent Coster, à Harlem, et de Guillaume le Taciturne, à La Haye. La statue équestre de ce dernier prince, qui a été érigée en 1845 devant le palais royal de La Haye, est l'œuvre de M. de Nieuwerkerke, notre ex-surintendant des beaux-arts, dont le nom est tout hollandais. M. Lacomblé, de Bruxelles, a sculpté en 1860 la figure de la *Poésie* qui décore le tombeau du poëte national hollandais Henri Tollens, dans le cimetière de Ryswyck. La statue en marbre de Tollens, érigée en 1860, dans le Parc, à Dordrecht, est l'œuvre de M. J. Strackee, le meilleur sculpteur hollandais contemporain. M. Ferdinand Leenhoff, dont les ouvrages ont été remarqués aux dernières expositions de Paris, MM. J. Verdonck, T.-C. Simon, J.-A. van der Ven et J.-L. van den Burg méritent aussi d'être cités.

— III. Gravure. La Hollande, qui passe pour avoir devancé les autres pays dans l'art de l'impression typographique, eut, au XVe siècle, d'habiles graveurs sur bois. La gravure au burin y fut pratiquée aussi de bonne heure : on pense que le Maître à la Navette, qui florissait vers 1475, et l'artiste appelé le Maître de 1480, étaient natifs des Pays-Bas. Walther von Assen, qui travaillait à Amsterdam au commencement du XVIe siècle, est l'auteur de nombreuses gravures sur bois.

Lucas de Leyde fut l'Albert Dürer de la Hollande; il exécuta, à l'eau-forte et sur bois, un grand nombre de pièces représentant des sujets religieux et des scènes de genre. « S'il dessinait moins bien qu'Albert, dit Basan, il savait mettre plus d'harmonie dans ses ouvrages; d'ailleurs, les têtes de ses figures, qu'il variait à son gré, sont pleines d'expression, et ses estampes se distinguent par un extrême fini. » Alaert Claas, que quelques biographes croient avoir été le condisciple de Lucas chez Engelbrechten, grava au burin divers sujets de sa composition et reproduisit aussi des estampes d'Albert Dürer, de Beham et de Lucas lui-même. Martin van Heemskerk, qui, après avoir travaillé successivement sous la direction de Lucas de Leyde et sous celle de Jean Schoreel, alla étudier en Italie, a exécuté à l'eau-forte une trentaine de pièces; mais le plus grand nombre de ses dessins ont été gravés par le célèbre graveur flamand Philippe Galle, qui vint s'établir à Harlem, par Dirk Cornhaert ou Cuerenhert, d'Amsterdam (1522-1590), et par d'autres artistes contemporains. Des recueils ou suites d'estampes et des ouvrages enrichis de gravures ont été publiés au XVIe siècle par plusieurs éditeurs hollandais, notamment par Assuérus van Londerseel et Cornelis Danckerts, d'Amsterdam, et par Hans Liefrinck, de Leyde, qui tous trois d'ailleurs ont signé plusieurs des pièces qu'ils ont publiées. Crispin de Passe le Vieux, élève de Cornhaert, fut un des graveurs les plus féconds du XVIe siècle; on a de lui des sujets religieux, des scènes mythologiques, de nombreux portraits et des illustrations de livres. Il eut pour élèves et pour continuateurs ses trois fils, Crispin le Jeune, Simon et Wilhelm, et ses filles Magdalena et Barbara; Simon et Wilhelm ont longtemps travaillé en Angleterre. Cornelis Cort (1536-1578) est regardé comme un des meilleurs graveurs au burin que la Hollande ait produits; il étudia d'abord sous la direction de Jérôme Cock, d'Anvers, et alla ensuite se fixer en Italie, où il acquit une grande réputation en reproduisant les chefs-d'œuvre de Raphaël, du Titien, du Baroche, de Michel-Ange, d'Andrea del Sarto, des Zuccaro, de Girolamo Mutiano, etc. Il travailla aussi d'après les maîtres flamands italianisés de l'époque, comme firent les Wierix qui, bien qu'originaires d'Amsterdam, sont généralement regardés comme appartenant à l'école flamande. A ce groupe d'artistes pseudo-italiens se rattachent encore les graveurs Hendrick Goltzius (1558-1617), élève de Cornhaert; Jacob Matham et ses fils, Dirk et Adrien; Abraham Bloemaert (1569-1647) et ses fils Dirk, Cornelis et Adrien; Nicolas Clock, élève de Frans Floris; Herman et Jean Muller, d'Amsterdam; P. Lastman, le maître de Rembrandt; Hendrick Hondius le Vieux (1573-1610), élève de J. Wierix; Hendrick Hondius le Jeune, qui a gravé avec talent beaucoup de portraits et de paysages; Simon Frisius, élève de Hondius le Vieux, et Jean Saenredam, élève de Goltzius. Plusieurs des artistes que nous venons de nommer travaillèrent à l'étranger. Quelques-uns, comme Pieter Soutman et Egbert van Panderen, s'associèrent au brillant groupe que Rubens dirigeait à Anvers. Wilhelm Hondius reproduisit divers portraits de Van Dyck. En revanche, W.-J. Delff exécuta un grand nombre de portraits d'après Mierevelt, Moreelse, Adr. van der Venne, Ravenstein et autres peintres hollandais.

Le XVIIe siècle fut pour la gravure, comme pour la peinture, en Hollande, l'époque la plus brillante. Rembrandt ne se rendit pas moins célèbre par ses eaux-fortes que par ses tableaux. « Il a rendu les effets de clair-obscur, dit Waagen, comme aucun maître ne l'a fait avant lui ni après lui. Quand on considère les difficultés pratiques de ce genre de production, et les effets magnifiques qu'il a obtenus à l'aide de la simple opposition du blanc et du noir, on doit admettre que, dans la gravure, plus encore que dans la peinture, il occupe une place tout à fait à part. Son génie de compositeur n'éclate nulle part avec plus de puissance que dans quelques-unes de ses planches, telles que l'*Annonciation aux bergers*, la *Résurrection de Lazare*, le *Christ guérissant les malades*. » L'influence du maître se fait sentir dans les eaux-fortes de Jean Lievens, son ami, de Ferdinand Bol et G. van den Eeckhout, ses élèves, de J. van Vliet, H. Hershop, Salomon Koninck, P. Verbeeck, R Roghman, Jacques de Bray, ses contemporains et ses imitateurs.

L'exemple donné par Rembrandt fut suivi par la plupart des grands peintres hollandais du XVIIe siècle; ils ont exécuté des eaux-fortes qui sont aujourd'hui très-recherchées.

Dans le paysage, nous nommerons Ruisdael, Van Goyen, Jean Hackaert, Van Everdingen, R. Zeeman, Lingelbach, Nic. Moyaert, Pieter Molyn le Vieux; G. Nyts et H. Naiwincx, imitateurs de Ruisdael; Anna de Koker, qui s'est inspirée d'Hobbema; Ant. Waterloo, Herman Swanewelt, Van Nikele, C. Mattrie, Jan Both, Polydore Glauber, A. van der Cabel, W. de Heusch; J.-G. van Bronckorst, qui a travaillé principalement d'après Poelenburg; Isaac Moucheron, B. Breenberg; J. van Aken et Almeloveen qui ont gravé surtout d'après Saftleven; G. Hoet (d'après Fr. Milet), Albert Meyeringh, etc. Dans la gravure d'animaux, Paul Potter, et Marc de Bye, qui a beaucoup travaillé d'après lui; Albert Cuyp, Abraham Hondius, Berghem et son élève, Jean van der Meer le Jeune, Karel du Jardin, Adrien van de Velde, P. van Laar, Jean Le Ducq, J. van der Does et Philippe Wouwerman, qui n'a gravé qu'un seul morceau, un *Cheval sellé* au milieu d'un paysage, de l'effet le plus piquant. Dans les scènes militaires et historiques, Jean van Huchtenburg, Dirk Maas, J. Martss le jeune, L. van der Koogen, W. van Lande, Romeyn de Hooghe, Gérard de Lairesse. Dans la marine, B. Peeters, L. Backhuizen. Dans les sujets de genre, Adrien van Ostade et Adr. Brouwer, dont les eaux-fortes valent les peintures pour la finesse, la chaleur et la verve de l'exécution; Molenaer, P. Nolpe, J. van den Nypoort, Nic.-W. van Haeften, A. van der Does, Cornelis Bega, André Both; J. Suyderhoef, maître habile qui a gravé à l'eau-forte et au burin des scènes de mœurs d'après Adrien van Ostade, et aussi des portraits d'après Frans Hals et Van Dyck, des sujets historiques d'après Terburg et Théod. de Keyser, des sujets bibliques et mythologiques d'après Rubens. Parmi les autres graveurs de la même époque qui ont le mieux réussi à allier le travail de la pointe à celui du burin, il faut citer Cornelis Wisscher, élève de Soutman, « le plus parfait modèle, suivant Basan, qu'un jeune graveur puisse se proposer pour se perfectionner dans son art. » Il a reproduit, avec un égal succès, des œuvres d'Ostade, du Bassan, du Bamboche, du Guide, de Rubens, du Parmesan. Ses frères, Jean et Nicolas Wisscher, ont été aussi des graveurs de talent.

Au XVIIe siècle appartiennent encore Abraham Blootelingh, Fr. van Hove, A. Hertocks, Alb. Haelwegh, J. Brouwer, Michel Mouzin, Corn. Koning, Jean de Bischop, J. Barra, Jean Lutma, Jacob Gole, J. Munnichuizen, qui ont gravé spécialement des portraits; R. Blockhuizen, qui a gravé des vues de ville; Théodore van Kessel, qui a travaillé d'après Rubens, le Titien, le Bassan, le Giorgione, Paul Véronèse, etc.

Au XVIIIe siècle, l'art de la gravure suit la décadence de la peinture. C. Exshaw, L.-B. Coclers, Maria-L. Coclers, le célèbre amateur Ploos van Amstel et quelques autres s'inspirent encore de Rembrandt, d'Ostade et des autres maîtres de la période précédente. Mais Frans van Mieris le Jeune, Wilhem van Mieris, Jean et Nicolas Verkolje, Karel de Moor, le père et le fils, sont aussi léchés, aussi précieux et aussi fades dans leurs gravures que dans leurs tableaux. Les autres graveurs les plus connus de cette période sont Michel Burghers, Jacob Houbraken, Al. van Haecken, John Faber le Vieux et John Faber le Jeune, qui ont gravé de nombreux portraits; Gérard van Nymegen, L.-F. Du Bourg, L. Overbeek, Hercule Zeghers, Dirk Langendyck, F.-A. Milatz, H. Kobell, P.-G. van Os, qui ont gravé à l'eau-forte des paysages, des marines ou des animaux; Jan et Caspar van Luycken, qui ont exécuté de nombreuses planches pour des livres; Paul van Liender, qui a gravé cent planches, d'après J. de Beyer, pour les *Antiquités et vues du pays de Clèves* (1792); Simon Fokke, qui a gravé des vues de Hollande d'après J. de Beyer et Avercamp, des paysages d'après Jos. Vernet, des portraits et des sujets historiques; Quirin Fonbonne, qui a travaillé à Paris; Jacob Folkema, qui a exécuté diverses planches pour le grand recueil de la *Galerie de Dresde*, pour les *Œuvres de Ruysch*, pour la *Bible* de Royaumont, etc.; Corn. van Noorde, Matt. Pool, Jac. Baptist, P. Schenck, Fr. Poost, Sluyter, J. Cootwyck, etc.

Vers le commencement du XIXe siècle, Jan Kobell, C. Bisschop et Ant. Oberman ont gravé à l'eau-forte des animaux et des paysages; C. Forssel a reproduit en 15 planches, publiées à Paris en 1817, le *Couronnement de la Vierge*, de Fra Angelico; J.-A. Langendyck a gravé des sujets historiques, notamment la bataille de *Waterloo*. Plus récemment, MM. André Taurel, W. Steelinck, Dirck Sluyter, J.-P. de Lange, W.-F. Welmeyer se sont signalés comme graveurs de portraits. M. Couwenberg a gravé, entre autres pièces, *Mignon et son père*, d'Ary Scheffer, en collaboration avec notre compatriote M. François. M. J. de Mare a reproduit avec un véritable talent des œuvres de Jean Steen, de Terburg, de G. Dov, etc. M. J. W. Kaiser, enfin, semble avoir retrouvé quelque chose de la science des anciens maîtres dans ses belles reproductions du *Banquet de la garde civique*, de Van der Helst, de la *Ronde de nuit*, de Rembrandt, et de l'*Isaïe*, de Raphaël.

— IV. Architecture. La véritable architecture hollandaise est comme celle du castor : elle s'élève au-dessus de l'eau et contre l'eau. Cette architecture, sans caractère artistique proprement dit, mérite cependant une page particulière dans l'histoire de l'art de bâtir : elle a fait appel à toutes les ressources de la science, elle a coûté des sommes énormes, elle a un développement considérable et un aspect formidable. Cette architecture est celle des digues, des chaussées, au moyen desquelles les Hollandais ont cherché à se protéger contre les envahissements de la mer et contre les inondations des fleuves. Les digues de mer sont assises sur des fondations profondes. Celle du Helder, qui a près de 8 kilomètres de longueur, s'élève à 40 pieds au-dessus du niveau de la mer et descend à 200 pieds de profondeur dans les vagues sous un angle de 40 degrés; elle est construite tout entière avec des blocs de granit tirés de la Norvége, et de calcaire provenant de la Belgique. Elle est éperonnée de distance en distance par d'autres digues ou batardeaux, formés de poutres et de fascines, recouverts de pierres et qui s'avancent de près de 200 mètres dans la mer. Cette magnifique jetée, a dit avec raison M. Marmier, est certainement l'une des œuvres les plus colossales, les plus admirables du génie moderne. Les digues de West-Kappel, dans l'île zélandaise de Walcheren, se distinguent aussi par leurs proportions gigantesques. La Frise se défend contre la mer par un triple rang de pilotis qui entourent les côtes. « Chacun de ces pieux enfoncés en terre, dit M. Esquiros, revient à sept florins. Ces ouvrages de bois sont, en outre, soutenus par des quartiers de roche, d'énormes morceaux de granit, de basalte, de trachyte qui ont été apportés de la Norvége et de l'Allemagne. Quand on songe que cette formidable défense s'étend sur un rayon de 22 lieues, et qu'elle brise l'effort de l'Océan, appuyé tout entier au flanc de la province, on se demande quelles richesses il a fallu trouver dans le sol pour se défendre contre un pareil ennemi. Autrefois, la mer était à Leeuwarden, la capitale actuelle de la Frise. Les magnifiques campagnes qui entourent la ville sont des terrains gagnés sur les vagues. » Après la mer, les rivières sont aussi pour la Hollande un danger contre lequel elle a dû se prémunir en élevant des digues le long de leurs bords. Les digues de Katwyck, élevées au commencement de ce siècle par l'ingénieur Conrad, de Delft, ont eu pour but de protéger le canal par lequel le Rhin se décharge dans la mer; elles sont assises sur des pilotis enfouis dans le sable et solidement revêtus de maçonnerie en pierre de Tournay. Le dessèchement des polders nécessite aussi la construction de digues plus ou moins considérables; la plus vaste est celle qui entoure l'ancienne mer de Harlem, desséchée il y a quelques années.

Les constructions monumentales, les édifices luxueux sont très-rares en Hollande. Les outrages du temps et des révolutions n'ont laissé subsister aucun des vieux manoirs du moyen âge. Le Valkenhof, palais que Charlemagne fit construire sur une hauteur voisine de Nimègue, fut démoli en partie, puis rebâti à diverses époques; la ruine en a été consommée par les Français en 1794; il reste encore quelques vestiges de l'église et d'un baptistère rond qui paraît être d'une construction très-ancienne. Les châteaux historiques de Brederode et de Tilingen ne sont plus aussi que des ruines. A Bréda s'élèvent le *Vieux Château*, construit en 1350 par le comte Henri de Nassau, et le *Nouveau Château*, achevé en 1696 par le stathouder Guillaume III. A Leyde, le *Burg*, vieille résidence féodale, est assis sur une haute colline et entouré de murs épais qui ont été récemment restaurés. Les palais modernes et les demeures de l'aristocratie hollandaise n'ont rien de somptueux. L'uniformité extérieure des habitations semble être ici un témoignage de l'égalité et de la modestie des mœurs bourgeoises. Le Palais Royal de La Haye, construit par le stathouder Guillaume III et agrandi, au commencement de ce siècle, par le roi Guillaume Ier, a une façade peinte de couleur blanche; l'aspect n'a rien de monumental. Le Nouveau Palais, construit en style gothique par le roi Guillaume II, mort en 1849, est un chef-d'œuvre de mauvais goût. La Maison du Bois, que la veuve du stathouder Frédéric-Henri fit construire en 1647, et qui est aujourd'hui la résidence particulière de la reine de Hollande, n'a de remarquable que sa décoration intérieure, due à Jordaens, à Van Thulden, à P. de Grebber et autres artistes en renom du XVIIe siècle.

Les hôtels de ville de la Hollande, bien qu'ils soient loin d'avoir l'importance et la beauté de ceux de la Flandre, méritent cependant quelque attention. Celui d'Amsterdam (aujourd'hui le Palais Royal) a été construit de 1648 à 1655, sur les dessins de Jacob van Campen, habile architecte, né près de Harlem et mort en 1657. Cet édifice, bâti sur 13,659 pilotis joints ensemble, coûta, dit-on, 30 millions de florins; il se distingue par la grandeur de sa masse, la régularité de son plan, l'élégance et le bon goût de ses dispositions. Van Campen passe pour avoir donné aussi les dessins de l'hôtel de ville de Bois-le-Duc. L'hôtel de ville de Bréda est en style gothique. Celui de Leyde, construit à la fin du XVe siècle, agrandi et presque renouvelé en 1597 et 1604, à un